LA REVUE DU CERCLE GÉNÉALOGIQUE DES DEUX-SÈVRES

SEPTEMBRE 2023 – N° 119

NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À SOUVIGNÉ

N° ISSN : 1157-1357

SOMMAIRE

Photo de couverture : Musée de la Coiffe et de la vie rurale

Le mot du Cercle 2

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À SOUVIGNÉ

Texte soumis au vote de l'AG 25 mars 2023, Souvigné 3

L'assemblée générale en photo 13

Souvigné et son musée de la vie rurale et de la coiffe 15

La vie du Cercle généalogique des Deux-Sèvres 24

François Augustin ROBERT dit Robert le Chouan 29

Quel drôle de prénom donné par un Poilu ! 38

Le mot des Archives départementales 43

Le p'tits zéchos DDS 44

ADHÉSION ET ABONNEMENT 2023

- Cotisation de base incluant l'accès au bulletin en ligne : 29 €
- Supplément pour bulletin version papier : 25 €
- Supplément pour bulletin papier hors France métropolitaine : 40 €

Mise en page de la revue : Françoise CLAIRAND

Responsable de la publication : Raymond DEBORDE

Reproduction interdite des textes et illustrations.

Les articles n'engagent que leurs auteurs ou signataires.

Les articles et documents ne sont pas retournés.

Version papier imprimée par Imprimerie Nouvelle Angevin.

CERCLE GÉNÉALOGIQUE DES DEUX-SÈVRES

Siège social : Archives départementales
26 rue de la Blauderie 79022 NIORT CEDEX
Siret n° 409 984 0085 0001
Association loi 1901 – J.O du 4.07.1990
Courriel **genea79@orange.fr**

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président	Raymond DEBORDE
Vice-présidentes	Monique BUREAU
	Jacqueline TEXIER
Secrétaire	Sylviane CLERGEAUD
Secrétaires adjointes	Danièle BILLAUDEAU
	Anne-Marie MOREAU
Trésorier	Claude BRANGIER
Trésorier adjoint	Jean-Philippe POIGNANT
Administrateurs	Françoise CLAIRAND
	Stéphane DALLET
	Sylvie DEBORDE
	Nadège DEJOUX
	Laurence GABARD
	Serge JARDIN
	Françoise MILLET
	Frédéric PONTOIZEAU
	Brigitte PROUST
	Gérard ROBINET
	Liliane ROCHE
	Céline SIMON

LE MOT DU CERCLE

Chers adhérentes et adhérents du Cercle généalogique des Deux-Sèvres

Ce numéro de la revue *Généa79* est essentiellement consacré à la commune de Souvigné et à notre Assemblée générale qui s'y est tenue.

Pour ceux qui n'ont pu y assister le 25 mars dernier, cela vous permettra de savoir tout ce qui s'y est dit, peut-être même mieux que ceux qui étaient présents, puisque le micro et ma voix ont eu beaucoup de mal à s'accorder ce jour-là. Heureusement, Anne-Marie m'a relayé et mon texte est alors passé beaucoup mieux. Mme Amandine Contet, directrice des Archives départementales, et M. Guy-Marie Lenne, président de la Fédération des sociétés historiques, étaient présents pour expliquer leur actualité. Vous étiez nombreux à ce rendez-vous annuel, très bien accueillis par l'association des *Amis du patrimoine de Souvigné*. Ses membres nous avaient préparé un délicieux repas poitevin et organisé la visite du musée de la vie rurale et de la coiffe. L'ambiance était chaleureuse. Merci à sa présidente Mme Darmani et aux bénévoles qui nous ont permis de passer une très belle journée dans ce lieu dont la belle histoire est racontée avec beaucoup d'émotion un peu plus loin par Marguerite Morisson.

Souvigné. Pays Pelebois. Vue aérienne. Le bourg (AD79 - 40 Fi 12343)

Cette Assemblée générale a été l'occasion d'exposer nos projets. Même si nous en faisons la promotion sur notre site, notre blog et notre page Facebook, il était sans doute dommage de ne pas les partager aussi dans notre revue pour que les lecteurs du bulletin soient bien informés de toutes nos activités. Pour y remédier, Monique tiendra désormais une chronique régulière qui relatera notre actualité passée et à venir. Ça commence dès maintenant et comme nous sommes plutôt actifs, il faut plusieurs pages à Monique pour tout vous exposer. Vous ne pourrez plus manquer les rendez-vous que nous vous donnons tout au long de l'année.

Vous retrouverez aussi dans ce numéro en plus de quelques rubriques habituelles des articles qui racontent le destin de quelques Deux-Sévriens. Céline Angevin nous parle des vies simples mais bien remplies de son arrière-grand-père Alexandre GOICHON et de son grand-père Moïse GOICHON à Ardin au XXe siècle. Christian Fleury nous évoque l'histoire romanesque et tumultueuse de François Augustin ROBERT dit ROBERT le Chouan en Gâtine au XIXe siècle.

Bonne lecture !

Raymond DEBORDE

TEXTE SOUMIS AU VOTE DE L'AG

25 MARS 2023, SOUVIGNÉ

Nous avons comptabilisé 532 adhérents en fin d'année 2022 ce qui est une légère baisse par rapport aux 550 de 2021. Les années Covid nous avaient paradoxalement profité. Le retour à la vie normale avec la reprise des contacts locaux (animations, initiations) devraient nous permettre de nous maintenir à l'avenir.

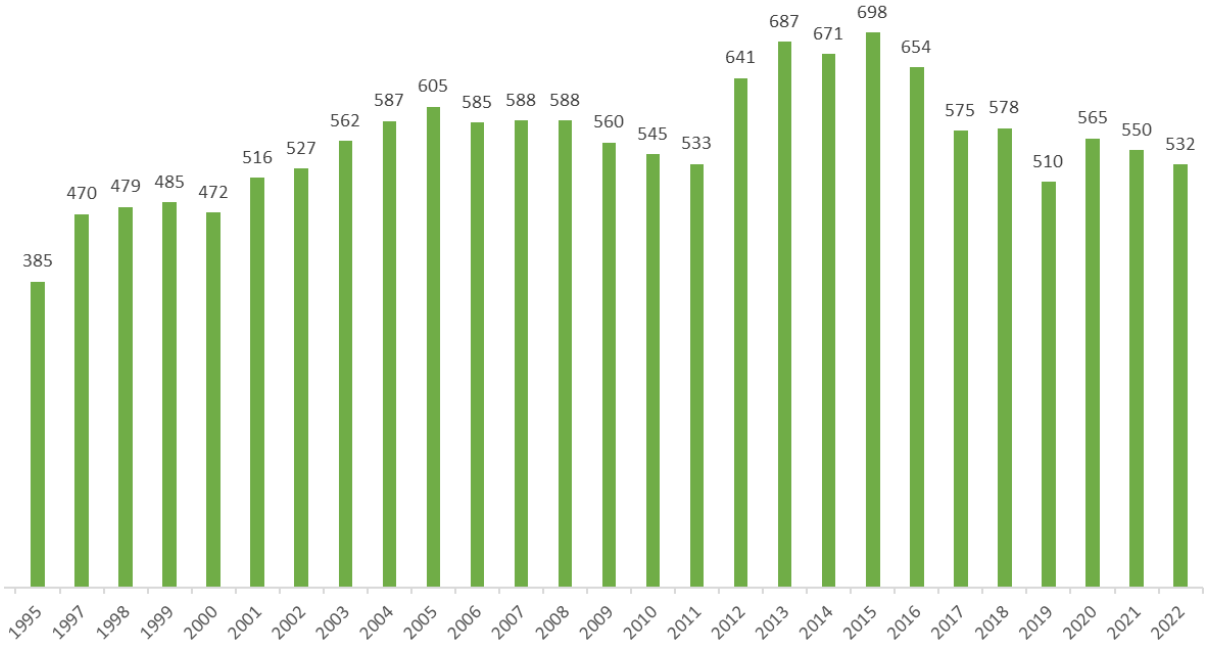

Nous sommes (en 2022) présents dans 6 pays : essentiellement la France (524) mais aussi l'Australie (1), le Canada (4), l'Irlande (1), les États-Unis (1) et le Luxembourg (1).

En France, nous sommes 182 à habiter le territoire de nos ancêtres, les Deux-Sèvres. Nous étions 176 en 2021.

Les 342 autres membres du Cercle hors-département (au lieu de 365 en 2021) habitent un peu ou beaucoup plus loin parce qu'eux où leurs ancêtres sont partis vers d'autres contrées. Une même cause peut engendrer des effets inverses. Certains des plus éloignés qui étaient revenus vers nous pendant les années Covid nous ont abandonnés avec le retour aux années d'avant.
Notre but est de continuer à maintenir cet équilibre entre services rendus aux expatriés et convivialité avec ceux restés dans notre beau et riche terroir.

Parmi les 342 adhérents hors Deux-Sèvres, nous en retrouvons 142 à proximité, dans les départements limitrophes (au lieu de 133 en 2021) : ils sont 10 en Charente, 46 en Charente-Maritime, 19 dans le Maine-et-Loire, 13 en Vendée et 54 dans la Vienne. Les 200 autres adhérents sont donc disséminés partout en France, beaucoup à l'ouest et dans les régions les plus peuplées (68 en région parisienne dont 21 à Paris intra-muros).

LES ACTIVITÉS DE 2022 : RAPPORT MORAL

Les orientations de l'année passée ont été portées par le CA tel qu'il s'est constitué en 2022. Composé de 17 membres, j'en suis (Raymond DEBORDE) le président multitâche, assisté par deux vice-présidentes, Monique BUREAU en charge de de l'informatique et du blog et Nadège DEJOUX en charge de l'informatique. Les comptes sont tenus par notre trésorier Claude BRANGIER aidé de Jean-Philippe POIGNANT. Le secrétariat est géré quotidiennement ou presque par Sylviane CLERGEAU assistée par

Anne-Marie MOREAU en charge du site et de l'antenne de Thouars et par Danièle BILLAUDEAU en charge des dépouillements.

Les autres membres du C.A. sont, par ordre alphabétique : Nicole BONNEAU (mémoire du Cercle), Françoise CLAIRAND (revue), Stéphane DALLET (recherches), Sylvie DEBORDE (informatique, initiation, atelier d'écriture), Serge JARDIN (antenne de Parthenay, relectures revues, initiation), Frédéric POINTOIZEAU (Facebook), Brigitte PROUST (antenne de Niort, bibliothèque), Jacqueline TEXIER (atelier d'écriture, dépouillement des notaires).

- NOS ACTIVITÉS INTERNES

L'organisation des différentes réunions et toute la logistique nécessaire sont gérées en CA et réparties sur tous les administrateurs. Nous avons fait les réunions sur Niort, Parthenay et Thouars. Nous avons couplé le CA de mars avec une visite de Thouars réalisée par M. MAURIN, guide conférencier au musée de Thouars.

Les adhésions sont toujours gérées par Sylviane, qui les réceptionne, génère les mots de passe et constitue un fichier informatique. Sylviane gère aussi la boîte mail, elle répond efficacement à toutes vos demandes, elle prend des photos aux AD pour nos adhérents éloignés en quête de documents, elle aide aux recherches quand vous êtes en panne ou les transmet aux personnes qui peuvent y répondre. C'est un travail de fourmi énorme dont elle s'acquitte avec beaucoup de gentillesse.

La préoccupation essentielle de nos adhérents, c'est surtout d'avoir une base de données performante et riche. En 2022, c'est exactement 46 823 (plus que les 38 267 actes de 2021) qui ont été ajoutés sur notre site, grâce à l'assiduité des bénévoles. Ceux-ci dépouillent et pour beaucoup saisissent des actes (paroissiaux, d'état civil, notariaux...). Leur travail est encadré par Danièle, assistée de Monique. Danièle leur offre aussi une newsletter, le « Ptizécho » qui est à la fois didactique, participatif, coloré et distrayant. Danièle a mis en place en 2022 l'atelier de dépouillement des contrats de mariage aux Archives départementales. Les actes relevés manuellement sont en partie saisis par notre salariée Frédérique ROUX et les autres saisis dans Nimègue par les dépouilleurs.

En 2022, les actes qui ont rejoint notre base concernaient par ordre d'apparition les communes de Maulais, Niort (paroisse Notre-Dame), Saint-Maixent-l'École, Niort (paroisse Saint-André), Magné, Béceleuf, Louin, Hanc, Largeasse, La Chapelle-Saint-Laurent, Bouillé-Loretz, Aigonnay, Pamproux, auxquelles il faut ajouter les contrats de mariage des notaires BELLIARD (Chiché), ALBERT (Parthenay), BARILLIER-BEAUPRÉ (Fenioux), MAIN (Chef-Boutonne), DUPRAT (Champdeniers), BONNET (Périgné) et des actes de mariage de Deux-Sévriens en Charente-Maritime.

L'ensemble des travaux sont ensuite transmis à Sylvie et Nadège pour être mis au format nécessaire pour la mise en ligne, une gestion compliquée qui demande du doigté et de la patience. Nous partageons aussi ces travaux, et vous pouvez donc les retrouver sur Filae. Nos adhérents bénéficient désormais depuis 2022 d'une réduction de 25 % s'ils veulent s'y abonner.

- NOS ACTIVITÉS EXTERNES

PERMANENCES

Les **permanences** physiques mensuelles ont repris sur Niort, Parthenay et Thouars avec un changement de local en fin d'année pour Thouars. Monique a continué les permanences virtuelles (mensuelles ou à la demande).

Les permanences physiques ont lieu :

- À Niort, 6 rue Pierre de Coubertin : le 1er mardi de chaque mois de 14 à 17 H. Elles sont tenues par Sylviane, Nicole, et Brigitte.

Notre local à Niort

- À Parthenay, 28 rue du Château – Maison du Patrimoine, le 2e vendredi de chaque mois de 14 H à 17 H. Elles sont sous la responsabilité de Serge.
- À Thouars, Salle Michel Olivier, 6 rue Denfert-Rochereau, le dernier jeudi de chaque mois de 10 H à 12 H et de 14 H à 17 H. Elles sont tenues par Anne-Marie assistée de Xavier CHOQUET et de Catherine FERJOU.
- À Coulon, 3 place de la Coutume (CSC du Marais) le 3e jeudi de chaque mois de 18 H à 20 H (atelier de généalogie). Elles sont animées par Nadège.

Pour nos adhérents éloignés ou en incapacité de se déplacer, Monique a proposé régulièrement des permanences virtuelles hébergées sur le portail de la généalogie de la FFG.

SITE INTERNET

Nous continuons de faire vivre notre site. Il est tenu à jour avec soin par Anne-Marie et nous enrichissons nos nouvelles rubriques qui ne demandent qu'à se remplir de nos trouvailles et pourquoi pas de vos suggestions.

À l'onglet *Revue et bibliothèque*, l'ensemble des revues Généa79 depuis le premier numéro sont désormais accessibles aux adhérents. Au même onglet, vous pouvez facilement d'accéder aux cartes Cassini du département, à des livres de référence sur les Deux-Sèvres ainsi qu'à des liens vers des sites ou des bases de données qui peuvent vous intéresser. Viennent d'être ajoutées ce mois-ci un lien vers les notes généalogiques de Jean Maillaud conservées aux AD de Vendée qui concernent aussi l'ouest des Deux-Sèvres et un autre lien vers le site Téléarchives Browser où vous trouverez des actes notariés numérisés de Saint-Loup, Airvault, Saint-Jouin-de-Marnes, Thénezay, Saint-Généroux, Marnes, Noizé, Amailloux, Parthenay, etc.

À l'onglet *Histoire* sous-onglet *Nos recherches* accessible également à nos seuls adhérents, vous trouverez des travaux qui ne peuvent entrer dans notre base de données. Serge est notamment en charge des trouvailles insolites que nous vous invitons à alimenter et Monique tient à jour l'inventaire des pierres tombales des églises. M. GRASSIN de la médiathèque de Niort nous a transmis des dessins de pierres tombales réalisés par Arthur BOUNEAULT, architecte de la ville de Niort et légués en 1910 par ce dernier à la ville de Niort. Ces derniers viendront enrichir nos recherches et articles sur ce sujet. Cette année, cette rubrique s'est enrichie de la liste des grognards des Deux-Sèvres grâce aux travaux de M. Loïc GAGNAIRE et de l'histoire de la famille CLERT de Melle grâce aux fiches qui nous ont été offertes par M. Yves CLERT. Merci à eux. Ils ont fait un travail inestimable qu'ils partagent volontiers. D'autres initiatives de ce type pourraient suivre. Je profite de cette journée pour vous annoncer en avant-première un nouveau tableau qui vient de rejoindre notre site aujourd'hui : celui des demandes de pensions faites en 1824 par des survivants des guerres de Vendée ou des veuves. Cette liste riche de près de 1 200 noms nous apprend à quelles batailles ont participé ces anciens soldats de l'Armée royale, quel grade ils avaient et quelles blessures ils ont reçu en se reportant au document en ligne. Nous devons ce travail à notre adhérent M. Thierry PELLETIER qui continue ce travail de dépouillement sur cette archive, qu'il en soit ici chaleureusement remercié.

À l'onglet *État des relevés*, Nadège tient à jour en temps réel deux cartes qui vous permettent de visualiser où nous en sommes des dépouillements par commune et par notaire.

Une maintenance de notre site internet a dû être faite en octobre 2022 : migration sur un serveur plus récent pour des raisons de vulnérabilité ainsi que pour la sécurité de nos données.

LA COMMUNICATION

Nous avons poursuivi nos actions de communication pour rencontrer les adhérents et le public, pour informer, distraire, apprendre. Nous avons de nombreux outils pour cela, outre le site déjà cité :

L'AG : Nous avons pu enfin renouer le contact avec nos adhérents avec l'AG 2022 qui s'est tenue à Châtillon-sur-Thouet le 26 mars. Après le repas, nous avons assisté à la conférence de M. MAURIN, guide conférencier au musée de Thouars, sur le lieutenant Edmond Belot, mort à La Bourgonce en 1870.

La tribune à Châtillon-sur-Thouet

Le blog : Tenu par Xavier, Monique et moi, il continue sa progression. Xavier a lancé en juillet 2022 le challenge de l'été qui a été un succès. Nous y proposons régulièrement d'élucider des photos « mystérieuses » des Archives départementales. Grâce à Marguerite, nous avons pu ainsi reconnaître des jeunes lycéennes de Niort juste après la guerre 39-45. Nous avons publié en 2022 116 articles informatifs, généalogiques, participatifs... Au 31 décembre de l'année passée, nous étions 288 abonnés (260 en 2021, 228 en 2020). Il y a eu 27 810 visites (25 411 en 2021, 25 179 en 2020). Cela fait plus de 2 300 visites par mois. Elles viennent de France essentiellement (25 061, mais aussi du monde entier (61 autres pays). Le mois de novembre a encore été le meilleur grâce à notre participation au ChallengeAZ (6 390 visiteurs en novembre).

La revue : J'en définis la ligne éditoriale et Françoise gère sa mise en page. Nous avons publié 3 numéros en 2022. Ils étaient centrés sur les journées de la généalogie de Saint-Maixent, sur Chatillon-sur-Thouet avec l'AG 2022 et sur le ChallengeAZ autour des migrations.

Facebook : il permet de toucher un plus large public et de suivre l'actualité généalogique locale en temps réel. Nous avons 613 « followers ».

La presse : Comme nous avons été particulièrement actifs, la *Nouvelle République* a mis en avant nos actions à diverses reprises (NR du 18 janvier 2022, du 4 mai 2022 et du 16 juin 2022 du 18 octobre, du 23 octobre et du 31 décembre).

LES SÉANCES D'INITIATION

Séance à Échiré

Nous avons poursuivi les **séances d'initiation à la généalogie** en partenariat avec les Archives départementales des Deux-Sèvres :
- aux Archives départementales à Niort le 5 février et le 17 octobre ;
- dans les bibliothèques : à La Crèche le 5 mars, à Melle le 12 mai, à Parthenay le 11 juin, à Beaussais-Vitré le 1er octobre et à Reffannes le 19 novembre.
- à la manifestation *Échiré Numérique* le 2 décembre.

Elles ont rencontré un vif succès avec 137 participants au total.

SORTIES 2022

Nous avons pu reprendre enfin les sorties au 2e semestre :
- une visite au *Musée du Protestantisme* à Bois-Tiffrais (85), le 18 juin, malgré la canicule, avec 17 participants
- la *journée du Patrimoine* le 18 septembre aux Archives départementales
- la *Fête du pain* à la ferme de Chey le 4 septembre

Notre stand à Cissé

- la *Journée de l'Histoire* le 9 octobre à Niort, organisée par la Fédération des sociétés savantes sur le thème des années folles
- les rencontres généalogiques à Cissé (Cercle généalogique poitevin) les 8 et 9 octobre
- les 50 ans du Cercle généalogique de Maine-et-Perche au Mans, les 19 et 20 novembre.

EXPOSITIONS

Les Archives départementales des Deux-Sèvres ont accueilli nos Expositions *« Monuments de la guerre de 1870 »* et *« Victor Germain »* du 18 septembre au 31 décembre.

CONFÉRENCE

Jean-Philippe a fait une conférence aux Archives départementales le 26 octobre sur le thème *« Août 1792 : la première révolte, les prémices de l'insurrection vendéenne dans le Bressuirais »* : cette conférence a remporté un franc succès avec une salle pleine.

La conférence de Jean-Philippe

ANIMATION PARTHENAY « JOURNÉES CITOYENNES AUTOUR DE LA FAMILLE »

La ville de Parthenay a organisé ses premières *Journées citoyennes* et a sollicité le Cercle pour une séance d'initiation le 11 juin et une séance lecture de textes « généalogiques » du blog, à la bibliothèque, le 10 juin.

TERRE DE LECTURE(S)

À Champdeniers

Nous avons participé en 2022 aux animations Terre de lecture(s) initiées par la Médiathèque départementale des Deux-Sèvres. Le comédien Christophe BAILLERGEAU a lu une sélection de textes généalogiques sélectionnés par le Cercle sur le thème de la famille, dans quatre bibliothèques les 11, 12, 13 et 14 octobre respectivement à Coulonges-sur-l'Autize, à Champdeniers, à Viennay, et à Saint-Jean-de-Thouars. Nous avons eu un retour positif des médiathèques et touché une centaine de personnes au total. Le public était attentif et intéressé au vu des commentaires et questions.

RECHERCHES POUR JANELL BLUE

Janell aux AD79

Début octobre nous avons accueilli et assisté dans ses recherches Janell, une adhérente américaine, venue sur les traces de ses ancêtres originaires de L'Absie, partis en 1852 de la Gâtine pour aller à s'installer à Castroville aux États-Unis. Danièle, Monique et Marguerite ont fait des recherches pendant l'été qui ont été compilées dans un livre que nous avons remis à Janell. Sa visite s'est déroulée en deux temps :

- Une première journée aux Archives départementales avec un temps fort, la présentation par les archives d'un registre notarial de 1640. Il contenait un acte relatant un différend entre les ancêtres respectifs de Janell et Stéphane ; Céline et Françoise nous ont aidés pour les traductions.

-Une deuxième journée de visite en Gâtine sur la trace des ancêtres de Janell avec Serge pour guide. Beaucoup d'émotions lors de ces deux journées, tant pour Janell que pour Danièle, Jacqueline, Françoise, Céline, Monique et Serge qui l'accompagnaient. Janell a remercié l'association en lui faisant un don.

RECHERCHES SPÉCIFIQUES

Via l'intermédiaire de Serge, le Cercle a répondu à la sollicitation du service Patrimoine de la mairie de Parthenay pour la réalisation des généalogies de personnalités inhumées dans le cimetière de Parthenay et d'autres personnes moins connues mais dont les tombes sont remarquables par leur architecture. La journée des cimetières est prévue en mai 2023.

LE CHALLENGE AZ

L'atelier d'écriture qui permettait aux participants de se rencontrer, de s'entraider et d'échanger n'a pu se tenir en début d'année encore du fait de la situation sanitaire. Nous avons donc utilisé à nouveau nos boîtes mail afin de concourir pour la cinquième année consécutive à ce challenge d'écriture généalogique sur notre blog. Après avoir évoqué la Gâtine en 2018, puis toutes les Deux-Sèvres en 2019, les femmes en 2020 et l'enfance en 2021, nous étions plus d'une vingtaine à écrire sur les migrations. Michel, puis Sylvie ont géré les courriers et se sont assurés que toutes les lettres étaient bien attribuées. Sylvie était en charge de les mettre sur le blog. Une réunion de bilan a pu se tenir le 10 décembre 2022.

ChallengeAZ 2022, les migrations

PUBLIÉ LE 20 octobre 2022 par Raymond

Cette année le thème du ChallengeAZ du blog Généa79 pour notre 5e participation sera centré autour des migrations. Elles nous racontent que, de tout temps et pour de multiples raisons heureuses ou malheureuses, certains ont dû ou voulu venir « chez nous » en Deux-Sèvres et que des Deux-Sévriens ont dû ou voulu en partir.

Chaque jour du mois de novembre (sauf les dimanches), vous pourrez découvrir une nouvelle histoire. Le ChallengeAZ va nous faire réviser cette année la géographie autant que l'histoire. Nous allons voyager dans les siècles passés mais aussi nous promener dans des territoires très variés, l'Allemagne et la Bretagne, la Lituanie et la Normandie, le Portugal et le Cantal... **ça va déménager** !

- NOS PARTENARIATS

Nos activités nous ont amenés à partager des projets ou à travailler avec diverses institutions : la médiathèque *Pierre Moinot* à Niort, la mairie de Parthenay, la médiathèque départementale des Deux-Sèvres, le musée protestant de Bois-Tiffrais, Niort associations, d'autres sans doute que j'oublie.

LES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Elles sont notre partenaire le plus fidèle et le plus important puisque nous menons de nombreux projets ensemble : les séances d'initiation avec l'aide de Laurent DELENNE, l'élucidation de certaines photos des fonds iconographiques, le dépouillement en salle de contrats de mariage, le prêt de nos expositions sur la guerre de 1870 et maintenant des conférences.

L'UNION POITOU-CHARENTES ET LA FFG

L'Union Poitou-Charentes-Vendée a été constituée dans les années 90 afin d'avoir une visibilité et d'être un interlocuteur important, en particulier pour la Fédération française de généalogie. Elle n'a jamais eu de vie réelle et n'avait pas de raison de perdurer. Les associations constitutives se sont réunies une première fois pour évoquer la possibilité d'une dissolution. Faisant toutes le même constat, elles ont décidé de dissoudre. Claude et Danièle ont participé le 30 novembre à une AG extraordinaire en visioconférence pour acter la dissolution de l'Union. Cette dissolution ne nous empêche pas de conserver de bonnes relations avec les associations voisines. Pour finir, le Cercle généalogique des Deux-Sèvres reste membre de la FFG. La fédération nous apporte soutien et conseil, elle héberge nos permanences virtuelles et représente la généalogie au niveau national.

LA FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS SAVANTES

Le *Cercle Généalogique des Deux-Sèvres* fait désormais partie de la *Fédération des Sociétés savantes et culturelles des Deux-Sèvres*. Nous y rejoignons la *Société historique et scientifique des Deux-Sèvres* ainsi que les associations centrées autour de Bressuire, Mauzé-sur-le-Mignon, Mauléon, Melle, Saint-Maixent-l'Ecole, Thouars,

Fédération des Sociétés Savantes & Culturelles Deux-Sèvres

Parthenay et Béceleuf. Nous allons donc désormais participer à la Journée annuelle de l'Histoire en Deux-Sèvres, et enrichir notre bibliothèque en échangeant notre revue avec celles de ces différentes associations et pouvoir partager avec d'autres passionnés comme nous d'histoire locale.

- **Vote n° 1 - Approbation à l'unanimité des rapports moral et d'activité 2022**

RAPPORT FINANCIER 2022

DÉPENSES

	2021	2022
Fournitures	69,79	70,16
Petits équipements	230,40	147,00
Documentation		20,00
Locations	4722,73	4896,72
Charges locatives	1504,42	1158,21
Entretiens réparations	218,42	61,50
Assurance	195,00	195,00
Impressions reliures	2217,80	2399,51
Missions / Réceptions	200,00	184,92
Frais AG	50,00	668,50
Frais postaux	1342,57	1870,40
Télécom	815,76	815,76
Site internet	1514,40	2221,20
Services bancaires	304,57	320,54
Formation professionnelle	72,80	77,07
Salaires	10458,24	10467,47
URSSAF / Compl. santé	3388,00	3523,00
Médecine du travail	94,80	97,16
Redevances, cotis,	945,60	995,00
FORUM Guerre Oubliée	4522,91	
Dot. Amort, et Provisions	444,74	3500,00
TOTAL DÉPENSES	**33312,95**	**33689,12**
Excédent	**335,62**	**2716,70**
TOTAL	**33648,57**	**36405,82**

RECETTES

	2021	2022
Redevance FILAE	10881,46	14973,96
Droits entrée		
Cotisations	15824,97	15235,50
Revues papier	2645,00	2875,00
Coti hors France M.		
Annuaires et Guides	65,00	109,00
Poitevins au Canada	178,72	90,00
Intérêts sur livrets	1212,42	1515,33
Subventions	500,00	500,00
Don	41,00	1107,03
Recettes exception.		
Subv.CD et CA	2300,00	
TOTAL RECETTES	**33648,57**	**36405,82**
Déficit		
TOTAL	**33648,57**	**36405,82**

ACTIF

	31/12/2021	31/12/2022
Immobilisations	0	0
Parts sociales	45,9	45,9
Recettes à recevoir	1247,83	1247,83
Charges d'avance	60	
Disponibilités	69111,45	72804,05
TOTAL ACTIF	**70465,18**	**74097,78**

PASSIF

	31/12/2021	31/12/2022
Excéd^{ent} cumulé n-1	60854,46	61190,08
Réserves		3500,00
Résultat N-1	335,62	2716,70
Fonds Propres	61190,08	67406,78
Charges à payer	882,10	659,00
Recettes d'avance	8393,00	6032,00
TOTAL PASSIF	**70465,18**	**74097,78**

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR AUX COMPTES

Conformément au mandat pour lequel j'ai été élu lors de l'Assemblée générale du 26 mars dernier, M. Claude BRANGIER m'a fait parvenir les documents comptables de l'exercice 2022 du Cercle généalogique pour contrôle.
Cette année, le résultat positif exceptionnel est dû principalement à l'augmentation de la redevance mensuelle de FILAE et un don de 1 000 € pour toute l'aide apportée par les membres du Cercle généalogique à Mme BLUE venue d'Amérique pour retrouver ses ancêtres.
Ceci a permis de constituer une provision de 3 500 € en prévision du financement de matériel informatique et de la refonte du site internet.
Au final, compte tenu de ces éléments, l'exercice 2022 fait ressortir un bénéfice de 2 716,70 €.
Il n'y a pas eu d'achat de matériel en 2022 et toutes les immobilisations sont amorties.
Les disponibilités s'élèvent à 72 804,05 € dont 35 000€ de valeurs mobilières en obligations.
Toutes les pièces et éléments qui m'ont été fournis s'avèrent sincères et véritables.
Je vous invite donc à donner quitus à M. Claude BRANGIER, trésorier du Cercle généalogique des Deux-Sèvres.

Le vérificateur aux comptes
Maurice Jannaire

- **Vote n° 2 - Approbation à l'unanimité des comptes 2022**
- **Vote n° 3 - Quitus à l'unanimité au trésorier pour sa gestion 2022**

BUDGET PRÉVISIONNEL 2023

DÉPENSES

	2022	2023
Fournitures	70,16	100
Petits équipements	147,00	200
Documentations	20,00	50
Locations	4896,72	5300
Charges Locatives	1158,21	3000
Entretiens Réparations		200
Assurance	195,00	200
Impressions Reliures	2399,51	2800
Missions / Réceptions	184,92	400
Frais AG	668,50	600
Frais Postaux	1870,40	2100
Télécom	815,76	900
Gestion du Site	2221,20	2000
Services Bancaires	320,54	350
Formation Professionnelle	77,07	0
Salaires	10467,47	11500
URSSAF / Compl. Santé	3523,00	3800
Médecine du Travail	97,16	100
Redevances, Cotisations	995,00	1100
Dot. Amortissements		
Provision refonte site	3500	

RECETTES

	2022	2023
Redevance FILAE	14973,96	14973
Adhésions		
	15235,50	15000
Revues papier	2875,00	2400
Brochures et Guides	109,00	50
Poitevins au Canada	90,00	30
Intérêts sur Livrets	1515,33	2000
Subventions	500,00	0
Dons	1107,03	0
Liquidation UGPCV		300

TOTAL DÉPENSES	**33627,62**	**34700**			
Résultat	**2778,20**	**53**			
TOTAL	**36405,82**	**34753,00**	**TOTAL RECETTES**	**36405,82**	**34753**

- **Vote n° 4 - Adoption à l'unanimité du budget prévisionnel 2023**
- **Vote n° 5 - Cotisation 2024 à 29 € adoptée à l'unanimité**
- **Vote n° 6 - Élection à l'unanimité de M. Rémy GUIOCHON vérificateur aux comptes et de Mme Marie-Claude BESSON suppléante.**

RENOUVELLEMENT PAR TIERS DU C.A.

4 mandats arrivent à échéance cette année : Danièle BILLAUDEAU, Monique BUREAU, Anne-Marie MOREAU et Jacqueline TEXIER. Elles veulent continuer l'aventure. Nicole BONNEAU désire laisser sa place, nous lui souhaitons bonne route et la remercions pour sa participation active à notre CA depuis sa création il y a plus de 30 ans. Administratrice dévouée, elle a occupé longtemps la responsabilité de mettre en forme la revue. Son sourire et sa bonne humeur nous manqueront. 5 adhérents désirent rejoindre les rangs des administrateurs, merci à elles et à lui. Il s'agit de Laurence GABARD, Françoise MILLET, Gérard ROBINET, Liliane ROCHE, Céline SIMON.

- **Vote n° 7 - Renouvellement des mandats de Danièle BILLAUDEAU, Monique BUREAU, Anne-Marie MOREAU et Jacqueline TEXIER et élection de Laurence GABARD, Françoise MILLET, Gérard ROBINET, Liliane ROCHE et Céline SIMON à l'unanimité.**

PROJETS 2023

Nous retrouvons enfin un fonctionnement normal, comme avant la crise sanitaire. Sylviane poursuit son travail d'aide auprès des adhérents faisant des demandes via notre messagerie genea79@orange.fr. Les permanences physiques mensuelles sur Niort, Parthenay et Thouars se poursuivront en 2023 en vous espérant plus nombreux. Les permanences virtuelles (mensuelles ou à la demande) sont suspendues jusqu'à la mise à disposition courant 2023 d'un nouvel outil. Nous avons couplé le CA de janvier avec une visite du fonds ancien de la médiathèque de Niort et celui de Parthenay avec une visite de la ville.

Nous poursuivrons nos **séances d'initiation** en partenariat avec les Archives départementales. Une aurait dû avoir lieu pour le 1er semestre à la bibliothèque de Beauvoir le 14 mars mais elle n'a pu se tenir pour des raisons qui nous ont échappé. Les prochaines se dérouleront sûrement mieux à la bibliothèque de Saint-Varent (6 avril) et aux Archives départementales à Niort (10 juin). Trois autres seront programmées au second semestre. Nous espérons vous voir aussi nombreux qu'en 2022.

En janvier 2023, nous sommes allés à la **rencontre de nos dépouilleurs et adhérents** sur Niort, sur Parthenay et Thouars autour d'une galette. Grâce à leur action, notre base devrait continuer à s'étoffer. Danièle poursuit en 2023 l'atelier de dépouillement des contrats de mariage qu'elle avait commencé à mettre en place en 2022. Des membres du CA seront présents régulièrement aux Archives (deux demi-journées par semaine) pour suivre et aider les bénévoles qui voudront bien nous rejoindre. En étant plusieurs à dépouiller, nous pourrons échanger sur nos difficultés de lecture par exemple...

Nous prévoyons également d'organiser une **conférence** en mai à Niort en partenariat avec les Archives départementales. Elle sera animée par Marcel FOURNIER, historien et généalogiste québécois, et aura pour thème *« les faux-sauniers et contrebandiers des Deux-Sèvres déportés au Canada au XVIIIe siècle »*.

Nous continuons les projets autour du site : enrichissement de la bibliothèque, de l'inventaire des curiosités des registres des Deux-Sèvres et de l'inventaire des pierres tombales des églises des Deux-Sèvres. Vous pouvez tous contribuer à cet enrichissement en nous signalant des actes insolites, en nous envoyant des photos de pierres tombales, en écrivant des articles que nous publierons sur notre blog ou notre revue, en partageant vos recherches comme MM. GAGNAIRE, CLERT et PELLETIER.

Nous avons fait le choix payant de supprimer les publicités sur notre blog qui est désormais plus agréable à consulter. Nous maintenons, pour la 6e année consécutive, notre participation au challenge AZ, le thème retenu cette année étant « *la photographie* ». Chaque auteur devra disserter autour d'un cliché ancien qui lui est cher. Il s'agit de la photographie au sens large puisqu'elle peut s'étendre aux cartes postales : photographies de mariage - couple ou groupe -, militaires, écoles, portraits, groupes de personnes, photographie de famille, scènes champêtres... bien sûr en lien avec les Deux-Sèvres. Jacqueline gère depuis décembre cet atelier d'écriture. Les 26 textes seront publiés tout au long du mois de novembre sur notre blog puis repris dans la revue de décembre. Si ce thème vous inspire, si vous voulez nous rejoindre, ce sera bien volontiers que nous vous ferons de la place.

En février, nous avons créé une chaîne YouTube pour partager les lectures de textes généalogiques autour de la famille faites en octobre dernier par le comédien Christophe BAILLARGEAU. Cette chaîne existe maintenant, elle pourra désormais servir à différents projets à imaginer. Nous renouvellerons en 2023 l'expérience **de lectures de texte** avec la Médiathèque départementale des Deux-Sèvres dans le cadre des animations *Terre de lecture(s)* : le thème cette année est *« l'Histoire* » et c'est la compagnie *Champ de Lune* qui lira et mettra en musique les textes. Et sans doute pourrons-nous les partager à nouveau sur notre chaîne.

Nous poursuivons **nos sorties et rencontres généalogiques** :

-Pour la première fois, le Cercle généalogique des Deux-Sèvres a été présent au Salon Généalogique de Paris qui s'est tenu du jeudi 16 mars au samedi 18 mars à la mairie du XVe arrondissement.

Nous serons aussi présents pour :
- les 50 ans de l'AGENA à Angers (49) les 13 et 14 mai 2023
- les 40 ans de l'Association généalogique de Charente à Gensac (16) 30 septembre et 1er octobre 2023.
- et sans doute à d'autres occasions quand elles se présenteront.

Nous vous remercions de votre attention.

Rédaction du texte
Raymond DEBORDE, Monique BUREAU et Claude BRANGIER

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EN PHOTOS

L'accueil

L'AG peut commencer

Avec un nombreux public

Les nouveaux arrivants dans le conseil d'administration *(Céline excusée)*

Laurence

Françoise

Gérard

Liliane

Et un départ après de nombreuses années

Nicole

Les intervenants

M. LENNE, président de la Fédération des sociétés historiques des Deux-Sèvres

Mme CONTET, directrice des AD

Le repas

Une journée dans la bonne humeur

Pour finir la journée, la visite du musée de la coiffe

SOUVIGNÉ ET SON MUSÉE
DE LA VIE RURALE ET DE LA COIFFE

Le prieuré du XVe siècle

Il était une fois… c'est ainsi que commencent toutes les belles histoires…

Donc, il était une fois Souvigné en pays « pèlebois », un petit village du Saint-Maixentais, où l'on passait sans s'arrêter, car à vrai dire il n'avait aucune réputation, ni bonne ni mauvaise d'ailleurs ! On apercevait bien, au loin, le clocher de son église jouxtant la haute toiture de son temple, mais les voitures filaient bon train sans jamais s'arrêter.

Ce que l'on ignorait, c'était l'enthousiasme et le foisonnement d'idées de ses habitants qui voulaient à tout prix faire vivre leur village, parce que tout simplement, ils l'aimaient.

Il y avait au cœur du village, un prieuré du XVe, propriété d'une famille qui souhaitait partir et le vendre… pour en faire un centre de loisirs, avait dit le propriétaire un peu visionnaire !

Marc Guiton, qui fit pour notre Cercle les relevés de Souvigné, était alors maire de son village. Passionné d'histoire, de traditions et de patrimoine, il suggéra de créer une association, indispensable point de départ de tout projet culturel. C'est ainsi qu'en août 1991 sont nés *Les amis du Patrimoine*.

Aussitôt dit, aussitôt fait. Ce serait le musée de la coiffe.

On battit le rappel pour récupérer coiffes, costumes et broderies qui affluèrent à pleins cartons et à pleins sacs.

Mais le patrimoine ce sont aussi les chemins creux, les fontaines, les lavoirs, les petits édifices en péril, les fours, le temple et les cimetières protestants, puisque nous sommes à Souvigné en plein pays huguenot.

On organisa des randonnées, des équipes défrichèrent, nettoyèrent, arrachèrent… Une vraie ruche, un même élan, un même enthousiasme jamais démenti.

Le seul problème, c'était le nerf de la guerre… pas riches les amis du patrimoine ! Il serait trop long de raconter ici toutes les péripéties liées à cette époque héroïque, mais tant de cœur et de dévouement devaient réussir.

Sur une idée d'une élue départementale venue visiter le musée, on fit appel à l'esprit mutualiste lié au département des Deux-Sèvres. Des directeurs de nos mutuelles, nés en Deux-Sèvres, originaires du Saint-Maixentais et d'origine protestante de surcroît, furent sollicités, mirent la main au porte-monnaie et c'est ainsi que les amis du patrimoine se retrouvèrent au Prieuré, dans leurs murs. Bien sûr, il fallut plus de temps à le réaliser qu'à le raconter, puisque ce n'est qu'en 1997 que toutes ces tractations prirent fin !

Mais revenons donc quelques années en arrière. Les coiffes et dentelles affluent chez Hélène et Marc Guitton. Ils ne savent plus quoi en faire. Jean-Pierre Gaunord qui habite à Souvigné est donc contacté pour leur venir en aide. Jean-Pierre, c'est le talentueux costumier des *Ballets Populaires Poitevins* créés par l'UPCP, mais c'est aussi le père fondateur du groupe enfantin *Les P'tits Châgnes* de renommée nationale et même internationale et c'est aussi le créateur du festival annuel des RIFE de Saint-Maixent, qui réunit chaque année des ballets traditionnels enfantins venus de toute la planète. Donc Jean-Pierre doit avoir une solution.

Depuis 1986, un atelier pour l'entretien des coiffes des *P'tits Châgnes* fonctionne à Saint-Maixent, dans une salle désaffectée de l'école Wilson. Les mamans des enfants ont été sollicitées et certaines ont pris goût à cette activité un peu spéciale, il faut le reconnaître !

En effet, 80 coiffes à entretenir, c'est un travail insurmontable pour une seule personne ! Une équipe est indispensable !

Lorsque les groupes traditionnels de l'UPCP ont été créés entre 1967 et 1972, les lingères professionnelles existaient encore, âgées certes, mais encore efficaces.

C'est ainsi que m'a été donnée l'occasion de les rencontrer et d'apprendre ce qu'elles ont bien voulu transmettre, chacune étant jalouse de son art et persuadée de notre incapacité.

À vrai dire, c'est d'abord l'histoire des coiffes, liée à l'histoire des femmes qui fut intéressante. À une époque où les femmes ne comptaient pas et ne s'exprimaient pas, leur coiffe était en quelque sorte leur carte d'identité.

La richesse et la longueur des rubans révélaient la situation financière du père, les broderies disaient si la fille était célibataire ou mariée et la position des tuyautés pouvait renseigner sur sa religion. Les coiffes de cérémonie étaient particulièrement « bavardes » sur le sujet.

Ensuite, quand on veut aller au bout de l'histoire, il faut se mettre les mains dans l'amidon et en apprendre le savant dosage si l'on veut arriver à un résultat.

Mais ceci est une autre histoire.

Un soir, lors de l'atelier hebdomadaire à Saint-Maixent, Jean-Pierre me demande si je consentirais à aller aider les dames de Souvigné « pour faire un musée de la coiffe ». C'était vague, mais original !

Au début de l'automne 1991, je suis donc arrivée à Souvigné où je ne connaissais personne, à part le maire rencontré une ou deux fois aux Archives. Je ne savais pas trop ce que l'on attendait de moi.

Ce que j'ai trouvé en arrivant, ce furent des sourires, un accueil plus que chaleureux, un enthousiasme extraordinaire… mais aussi des monceaux de « gueneuilles » comme disait Hélène, entassés sur une

longue table : des bonnets, les moules en carton, des fils de fer, des dentelles, des guimpes, des caracos, des pantalons fendus et des cache-corsets... sur une hauteur de 80 cm au moins !

Mais autour de la table, les visages souriants et confiants d'Hélène, de Jacqueline, de Janine, de Viviane, d'Henriette, de Fernande, étaient tellement sympathiques et amicaux que j'ai dit oui tout de suite !

Je venais de « signer » un « engagement » ! Et l'on se mit au travail tout de suite.

Premier travail : trier et éliminer ce qui était irrécupérable. On profita de ce tri pour apprendre les noms des différents morceaux composant une coiffe, les reconnaître et les rassembler et surtout garder précieusement les coiffes encore montées qui pourront servir de modèle. J'ai alors proposé de venir chaque semaine pour continuer le travail.

Mais la semaine suivante tout était trié, par pièce et par coiffe, ainsi que les bonnets, les guimpes, les fichus, les foulards, les culottes fendues et les jupons etc.

Et cet enthousiasme ne s'est jamais démenti. Quel plaisir ! Chaque semaine, j'allais là-bas comme à la fête ! Chacune prépara son « métier » à tuyauter, et après un lavage délicat de ces fragiles reliques, les tuyautés faits avec aiguilles ou palènes sortirent blancs et fermes de toutes ces mains devenues expertes en quelques semaines.

Pour le montage, il a fallu un peu plus de temps, c'est la partie délicate, celle qui donne son élégance à la coiffe.

Un jour en fin de soirée : - Allo ! Allo ! Ici c'est Viviane ! Ça va pas !
- Vous êtes malade ?
- Non, Non ! Moi ça va ! C'est ma Malvina qui va pas ! J'arrive pas à lui revirer ses tuyautés sur le devant. J'vais pas dormir cette nuit ! Y'a l'expo dans deux jours !

Ce qu'il ne faut pas oublier, c'est que ce musée est né d'un enthousiasme partagé. Pendant que les dames se brûlaient les doigts dans l'amidon, et repassaient leurs tuyautés, les messieurs collectaient les vieux outils, les vanneries traditionnelles, le matériel de « bugheaille » (lessive), les objets artisanaux et récuraient le prieuré de la cave au grenier. Les bâtiments hors de service furent remis en état, et un peu plus tard, même la voûte du four fut entièrement refaite par les soins de Gégé, devenu l'homme indispensable.

1992 fut l'année où l'on décida de faire une première expo des premiers travaux. La trésorerie ne permettant pas trop d'excentricités, on fit avec les moyens du bord. On discuta beaucoup, mais le grand jour venu, les visiteurs ont pu admirer une belle collection de coiffes crèchoises, de rubans, de dentelles diverses, de fichus et de foulards, ces derniers présentés sur les branches d'un arbrisseau mort. Aujourd'hui, certains en sourient, mais c'était mieux qu'un fil avec des épingles à linge ! Ça ne coûtait rien et ça meublait un coin de cette grande salle. Pour occuper ces grands murs blancs, le mari de Janine avait installé une grande carte de France, sur laquelle étaient accrochées les poupées de M. Palissier, qui avant beaucoup, s'était intéressé au patrimoine et aux traditions de notre pays. Les visiteurs étrangers au département, appréciaient d'y retrouver les costumes de chez eux.

Et puis il y avait bien sûr les « Trois Grâces du Poitou », La Crèchoise, La Mothaise et La Malvina, habillées dans des costumes de *La Marchandelle* d'Augé, reconstitués d'après des originaux, installées sur un plateau tournant, de façon à ce qu'on puisse en voir tous les détails. C'est ce tableau un peu défraîchi d'Escudier, qui nous avait inspirées.

Autour du musée…

On aurait pu croire que toutes ces activités pouvaient suffire à toute cette équipe hyperactive de Souvigné ! Et bien non !

Pourquoi ne pas ajouter à tout ce patrimoine, celui de la cuisine traditionnelle poitevine ? On va transmettre, faire des stages, réaliser des repas… c'était en 1994.

Ce qui fut dit fut fait ! À chacune sa spécialité. Et les stagiaires arrivent de tout le département. Il y eut jusqu'à 70 convives... un peu serrés dans le restaurant scolaire ! La municipalité bienveillante autorise l'utilisation du Foyer Rural et de ses aménagements ; c'est nettement mieux !

Françoise, la présidente, que les hasards de la vie ont amenée à Souvigné, se passionne elle aussi, devient organisatrice de concerts, d'expos, cordon bleu, guide du musée ou accompagnatrice de randonnées, où elle découvre la toponymie extraordinaire des lieux.

Les hommes, infatigables, organisent des circuits, réparent les lavoirs, repeignent, nettoient, blanchissent les murs, transportent les « ponnes à bugheaille » et autres « encombrants », nettoient la cave voutée en évacuant un mètre de déblais avec des seaux et des baquets, par les escaliers ! Ils nettoient aussi les cimetières protestants se trouvant sur les circuits de randonnées.

Souvigné est à mes yeux un exemple, un concentré d'imagination, de dévouement, d'enthousiasme et de bénévolat !

Après la cuisine poitevine, ses stages et ses repas, ce fut le vide-grenier, auquel on ajouta le marché campagnard, puis la foire au farci en 1996, qui existe encore aujourd'hui.

En 2000, de nouveaux arrivants anglais eurent l'idée de préparer le repas de « Christmas » ... plus de cent convives !

En 2002, pour la foire au farci, les dames revêtent à leur tour les vêtements et les coiffes qui les ont fait tant travailler… C'est le succès : 100 kg de farci, 20 kg de pâtés, et 70 pains de campagne cuits par le boulanger dans le four rénové, sont vendus !

Mais la « cerise sur le gâteau » pour ne pas dire « le Couronnement » fut bien sûr l'expédition mémorable au Plessis-Robinson, pour « la Fête des Guinguettes »

Logistique impressionnante, lavoir démontable, matériel de « bugheaille avec ponne, poéloune et potin », sac de cendres, brouettes, linge à lessiver. Gégé était devenu rémouleur et André Ricard « palissounait » paniers et corbeilles, pendant que les lavandières rinçaient, battaient, frottaient, tordaient le linge sorti de la ponne à bugheaille, où le linge se lavait à la cendre de bois blanc, arrosé d'eau chaude, puisée avec le potin dans la pouéloune. Un vrai spectacle pour les Parisiens stupéfaits !

Car il y avait aussi la machine à égrener les « moghettes », le maréchal-ferrant, une cane et ses canetons sur une mare improvisée et les boudins et les confitures et les tourtisseaux appréciés de Charles Pasqua, surtout bien arrosés d'hypocras !

Les participants ont dû s'amuser comme des fous, quel que soit leur âge. Tous en parlaient avec des sourires entendus. Ils ont bien fait d'en profiter. Les anecdotes ne manquaient pas, même les pannes de transport, dont ils riaient encore 10 ans après !

Il y a trente ans de tout cela ! Beaucoup ne sont plus là pour témoigner et ceux qui y sont encore seraient aujourd'hui incapables de réaliser de telles prouesses. Mais il y a les souvenirs et ils sont irremplaçables !

Rien de tel que ces moments de vie associative, d'échanges, de travaux réalisés collectivement pour son village.

Même si la vieillesse apporte son lot de misères physiques, tous ces souvenirs engrangés apportent aussi un esprit plus ouvert et une certaine sérénité.

Personnellement, mon séjour à Souvigné ne me laisse en mémoire que des sourires et de l'amitié pour toutes celles et ceux que j'y ai rencontrés, avec la satisfaction d'y avoir transmis ce qui m'avait été appris par les lingères : Julie d'Eclopegenêt de Vitré, Anna de Chaignepain et Marie du Busseau.

Julie Airault (1892-1976) prépare une « Saintongeoise »

Seul souvenir d'Anna

Marie Renou (1898-1973) remonte « une Cabanière »

Pour ceux qui ne connaissent pas le parlanghe :

La bugheaille *: lessive annuelle*
La ponne *: grand récipient de pierre taillée, percé à la base, mais obstrué le temps du trempage, où on entasse le linge avec la cendre de bois.*
La pouéloune *: autre récipient en métal posé sur un feu pour y puiser l'eau chaude avec laquelle on arrose le linge mis à tremper avec de la cendre de bois, blanc de préférence.*
Le potin *: récipient de métal fixé au bout d'un long manche pour aller puiser l'eau chaude dans la pouéloune et arroser le linge dans la ponne.*

Pendant trois ans, je suis allée à Souvigné tous les mardis et c'est pour moi aujourd'hui un magnifique souvenir. Au bout de mon « contrat virtuel », toutes savaient refaire une coiffe et comme les idées ne manquaient pas et que l'enthousiasme du début était toujours intact, je me suis retirée, heureuse de cette belle expérience, guidée par la générosité, l'amour d'un village et heureuse aussi des amitiés nouées.

Je tiens à saluer le travail accompli par Hélène et Marc Guiton, et Jacqueline et Henri Magnien qui furent en quelque sorte les « moteurs » de cette belle aventure. Hélas ! Ils ne sont plus là pour témoigner.

Le musée a trente ans

En trente ans, les équipes ont changé. Nous sommes passés de l'ère du « papier-crayon » à l'ère de l'informatique, qui permet aujourd'hui de faire ce qui était impensable dans les années 90.
Ce qui n'a pas changé par contre, c'est l'enthousiasme, accompagné d'un dévouement sans limite et d'un grand désir de perfection. On cherche non seulement l'origine des objets, mais aussi l'origine des donateurs, pour plus de vérité. La généalogie est devenue l'outil d'accompagnement.
Grâce à la famille Darmani, la maman et ses deux fils, le musée des débuts balbutiants est devenu un superbe musée, qui occupe aujourd'hui non seulement le Prieuré, mais aussi le Temple.
Le musée est entre de bonnes mains ; même passion, même amour du village, même dévouement, qui ont fait survivre de belle façon, les efforts des pionniers d'il y a trente ans.
Cet anniversaire a été dignement fêté le vendredi 1er juillet dernier, en présence de nos élus.

Venez visiter ce musée

Amis généalogistes, qui chaque jour ou presque, aimez retrouver vos ancêtres et se pencher sur leurs coutumes, leurs travaux, qui les imaginez dans leurs vêtements, leur vie d'homme et de femme, leurs vie de parents, leurs joies et leurs misères, vous les retrouverez à Souvigné, criants de vérité.

Ils fabriquaient leurs cordes.

La grande « bugheaille » (lessive)une fois l'an.

Tous les outils de la ferme ont été collectés et exposés.

Le travail du chanvre...

puis le filage au rouet...

enfin la confection des habits ;

la couturière vient à domicile.

La confection des coiffes

et leur évolution

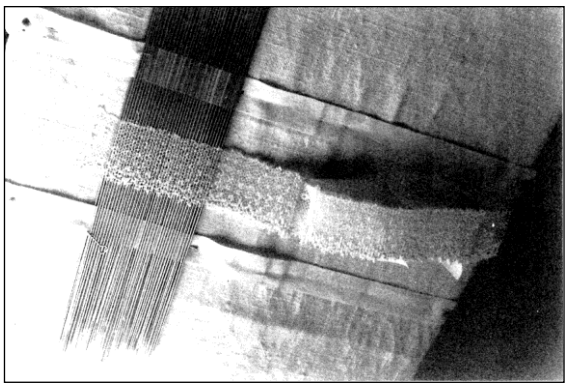

De la coiffe au chapeau

La magnifique exposition réalisée au Prieuré et dans le Temple par Nicole Darmani et ses deux fils.

Tout est soigné, documenté, expliqué ; les vêtements sont authentiques ou fidèlement reconstitués.

Du travail de pro !
Allez visiter ce musée, vous ne le regretterez pas !

Marguerite MORISSON

LA VIE DU CERCLE GÉNÉALOGIQUE DES DEUX-SÈVRES

LE 1er SEMESTRE 2023 ET LES ACTIVITÉS À VENIR AU DERNIER TRIMESTRE 2023

Nous sommes allés courant janvier à la **rencontre de nos adhérents** à Niort, Thouars et Parthenay en les invitant à déguster avec **nous la galette des rois** et à discuter librement de généalogie et de nos projets.

à Niort

à Thouars

à Parthenay

Le Conseil d'administration

Il s'est réuni 4 fois :

- le 31 janvier après-midi à Niort, précédé le matin de la visite de la Médiathèque de Niort et la découverte de ses fonds anciens et précieux.
- le 13 mars après-midi à Parthenay, précédé le matin d'une visite guidée du centre historique de Parthenay.
- le 25 mars à l'issue de l'Assemblée Générale à Souvigné.
- le 1er juin à la maison des Associations à Niort.

Visite de la médiathèque de Niort

Visite de la ville de Parthenay

Le prochain CA aura lieu à Thouars le 23 septembre.
Une visite des Archives Municipales de Niort est prévue fin 2023, couplée avec un CA.

Les permanences

Elles se sont tenues régulièrement, une fois par mois, à Niort, Parthenay, Thouars et Coulon. Elles reprendront en septembre, après la pause de l'été, selon le calendrier en ligne sur notre site internet, avec **une nouvelle permanence sur Bressuire** dès septembre 2023.

Les séances d'initiation réalisées en partenariat avec les Archives Départementales

Deux séances ont été réalisées au 1er semestre 2023 : à Saint-Varent le 6 avril avec 10 participants et aux Archives Départementales des Deux-Sèvres le 10 juin avec 13 participants. La séance prévue le 14 mars a été annulée par la bibliothèque de Beauvoir.

à Saint-Varent

à Niort

Quatre séances d'initiation sont prévues au dernier trimestre 2023 :

- le 14 septembre à Moncoutant
- le 18 octobre à Chauray
- le 6 novembre à Pougne-Hérisson
- le 25 novembre aux Archives départementales des Deux-Sèvres à Niort.

Les sorties 2023

Le Cercle était présent au **salon de l'Association Généalogique de l'Anjou** (AGENA) les 13 et 14 mai et au **Salon de la Généalogie de Paris** les 16, 17 et 18 mars :

à Angers

à Paris

Le Cercle sera présent au dernier trimestre 2023 aux manifestations suivantes :

- le 2 septembre à Helloasso à Parthenay ;
- le 9 septembre au Forum des associations Leclerc à Thouars
- le 3 septembre à la fête du pain à la ferme de Chey à Niort
- le 17 septembre aux Journées du patrimoine aux Archives Départementales des Deux-Sèvres
- les 30 septembre et 1er octobre au salon de la généalogie AGC de Gensac en Charente
- le 1er octobre à la Journée de l'Histoire à Thouars organisée par la Fédération des Sociétés Savantes.
- les 21 et 22 octobre aux journées du Cercle généalogique poitevin à Montamisé dans la Vienne.

Les conférences

« Faux-sauniers et contrebandiers de Poitou-Charentes déportés au Canada au XVIIIe siècle » : Marcel FOURNIER, historien et généalogiste québécois, était début mai en France. Auteur de nombreux ouvrages, on lui doit récemment le livre *"Faux sauniers et contrebandiers déportés au Canada au nom du roi"* publié chez *Archives et culture*. Il a sollicité le Cercle pour organiser une conférence sur ce thème aux Archives départementales, ce que nous avons fait bien volontiers. Elle s'est tenue le mercredi 10 mai 2023 aux Archives Départementales des Deux-Sèvres et a mis en avant les individus concernés originaires de notre région. Elle s'est terminée par un sympathique repas au restaurant.

La conférence de Marcel Fournier...

...et le repas

Marguerite Morisson fera une conférence le 10 octobre aux Archives Départementales sur **« La geste paysanne »**, spectacle son et lumière des années 1970 avec une « causerie » autour d'un film retraçant l'histoire de ce spectacle.

Terres de lectures et ChallengeAZ

Le Cercle généalogique des Deux-Sèvres a participé en 2022 aux animations Terre de lecture(s) initiées par la Médiathèque départementale des Deux-Sèvres. Les lectures de textes faites par Christophe Baillargeau avaient été filmées : le Cercle généalogique des Deux-Sèvres avait très envie de partager ces lectures de textes. Pour cela, une chaîne YouTube a été créée en février 2023. Nous avons découpé les films réalisés par la MDDS à Coulonges-sur-l'Autize et à Champdeniers en neuf parties correspondant à chaque texte.

Christophe Baillargeau sur YouTube

Le Cercle renouvelle l'expérience en 2023. Deux comédiennes liront une sélection de textes « généalogiques » sélectionnés par le Cercle sur le thème « Généalogie et Histoire », dans quatre bibliothèques :

- le 17 octobre à Saint-Aubin-le-Cloud
- le 20 octobre à Beauvoir-sur-Niort
- le 21 octobre à Saint-Pardoux
- le 18 novembre à Saint-Loup-Lamairé.

Le Cercle participera en novembre, pour la 6e année consécutive, au ChallengeAZ 2023, un atelier d'écriture généalogique sur notre blog. Après avoir évoqué la Gâtine en 2018, puis toutes les Deux-Sèvres en 2019, les femmes en 2020, l'enfance en 2021, et les migrations en 2022, nous serons plus d'une vingtaine d'auteurs et auteures à écrire sur le thème de la **photographie.**

Les recherches :

La collaboration avec le Pasteur Vatinel du Musée Protestant de Bois-Tiffrais en Vendée se poursuit : le pasteur Vatinel a initié un projet avec le Cercle Généalogique des Deux-Sèvres, le Cercle Généalogique de Vendée et le Musée du Protestantisme de la Couarde, **« A la rencontre des familles huguenotes du marais poitevin »** : une journée de travail s'est déroulée le samedi 6 mai à Bois-Tiffrais qui a réuni cinq personnes du Cercle généalogique des Deux-Sèvres, cinq personnes du Cercle généalogique de Vendée et une personne du musée du protestantisme de La Couarde.

à Bois-Tiffrais

Le travail se poursuit pendant l'été, chaque cercle travaillant chacun sur quatre familles de protestants dans un premier temps, pour voir la faisabilité, la méthode. Une première réunion d'échanges s'est tenue en interne du Cercle généalogique des Deux-Sèvres le 23 juin.

Le parcours des tombes remarquables du cimetière de Parthenay : Serge Jardin qui anime l'antenne de Parthenay a été contacté en novembre 2022 par Raphaël Supiot, responsable des archives de Parthenay, pour réaliser la généalogie des personnes inhumées dans les tombes sélectionnées pour ce parcours. Serge a fait appel à d'autres membres du Cercle pour l'aider à faire les recherches généalogiques de la vingtaine de personnes inhumées. Ce travail s'est concrétisé par l'inauguration le samedi 13 mai 2023 du parcours des tombes remarquables du cimetière de Parthenay.

à Parthenay

Le Cercle a répondu positivement à une demande de la Société d'Histoire, d'Archéologie et des Arts du Pays Thouarsais (la SHAAPT) pour des **recherches généalogiques sur une liste d'orfèvres de Thouars** pour une conférence prévue en octobre. Le résultat de ces recherches, en cours, sera mis à disposition de nos adhérents sur notre site internet.

À cette occasion, le Cercle a créé un compte sur Geneanet « cggenea79 » sur lequel certaines de nos recherches seront disponibles.

Enfin, le Cercle a reçu plusieurs demandes relatives à des photos (noces …) que nous avons relayées sur le blog ou par la presse (Courrier de l'Ouest).

Les dépouillements

Ceux des actes de baptême/naissance, mariage, sépulture/décès des registres paroissiaux et état civil ainsi que des contrats de mariage et leurs saisies sur le logiciel NIMEGUE se poursuivent :

- L'équipe de dépouillement des notaires du vendredi aux AD s'est étoffée et roule désormais à plein régime.
- Danièle Billaudeau publie régulièrement le petit journal reprenant l'avancement, les découvertes et les questions/réponses des uns et des autres.
- Danièle a également organisé le 30 juin une présentation du circuit de dépouillement des actes à une douzaine de dépouilleurs.
  Si vous êtes intéressés par cette activité, pour réaliser des relevés papiers et/ou faire de la saisie sous le logiciel NIMEGUE, n'hésitez pas à nous contacter via le mail genea79@orange.fr.

Jolie signature de notaire

Nos outils de communication

Le blog continue sa progression. Nous avons publié, au 1er semestre 2023, 32 articles informatifs, généalogiques, participatifs... Au 30 juin, nous étions 325 abonnés (288 fin 2022). Il y a eu 12.670 visites (27.810 en 2022). Cela fait plus de 2.111 visites par mois. Elles viennent de France essentiellement (25.061, mais aussi du monde entier). Le mois de novembre 2023 sera riche grâce à notre participation au challengeAZ déjà évoqué.

La revue : Le numéro 118, publié en avril, était consacré à nos ancêtres étrangers en Deux-Sèvres. Le présent numéro est consacré à l'AG de mars. Le numéro de décembre sera consacré au ChallengeAZ.

Facebook permet à un large public de suivre l'actualité généalogique locale en temps réel avec 636 followers.

Chaîne Youtube : le Cercle dispose désormais d'une chaîne Youtube comme déjà évoqué plus haut.

La presse : Comme nous avons été particulièrement actifs en ce premier semestre 2023, la Nouvelle République et Ouest France ont mis en avant nos actions à diverses reprises : CO du 4 février sur la galette Rois à Thouars, NR du 29 mars et le CO du 9 avril sur l'Assemblée Générale à Souvigné. Enfin le Courrier de l'Ouest a publié à quatre reprises des photos de noces des Archives Départementales afin d'identifier les mariés.

Monique BUREAU

FRANÇOIS AUGUSTIN ROBERT DIT ROBERT LE CHOUAN

1/ Le contexte historique

Du 27 au 29 juillet 1830 éclate en France une nouvelle mais courte révolution, dite « Journées des 3 Glorieuses », consécutive à des Ordonnances antiparlementaires voulues par le roi Charles X, qui entraîna son abdication le 2 août suivant, en faveur de son petit-fils, Henri, duc de Bordeaux. Son cousin, le duc d'Orléans, devient régent, mais il s'empare du pouvoir le lendemain sous le nom de Louis-Philippe I, roi des Français, descendant du frère de Louis XIV, Philippe d'Orléans. Mais ce « coup d'état » fut mal accepté par une frange de la population, restée « légitimiste », d'où naquit ce mouvement contestataire, appelé « la Petite Chouannerie », arborant la bannière fleurdelysée essentiellement en Vendée et dans le Poitou. Il resta fidèle au duc de Bordeaux, appelé Henri V, désigné par Charles X, et c'est sa mère, Marie Caroline, duchesse de Berry (veuve du duc de Berry fils de Charles X, assassiné par Louvel en 1820) qui fut l'âme de cette insurrection, d'avril 1832 à mai 1834.

Quelques volontaires suivirent sa bannière, mais ce ne fut pas l'ampleur de la grande Chouannerie de 1793. Avant son retour clandestin d'exil en Italie (avril 1832), seuls quelques mouvements réactionnaires sporadiques avaient émergé, sous la houlette de quelques chefs (Tusseau, Diot de Boismé, Secondi, venu de Corse, et quelques membres familiaux des anciens chefs vendéens).

2/ Généalogie et origines de François Augustin ROBERT

François Augustin ROBERT naquit à Surgère, commune de Pompaire, le 22 messidor an III (vendredi 10 juillet 1795), fils de Laurent ROBERT et Marie-Jeanne GIRAULT. Déclaration par Marie GRENON, de cette commune, assistée de François GIREAULT et de Françoise IMBERT, de cette commune « *Marie-Jeanne Gireault, épouse de Laurent Robert, est accouchée à Surgère d'un garçon à qui a été donné le nom de François Augustin ... signé Biget, officier public* ». C'est Laurent ROBERT lui-même qui lui succédera en avril 1798 comme officier public, puis premier maire de Pompaire le 27 fructidor an VIII (27 août 1799), jusqu'en juillet 1821.

Surgère

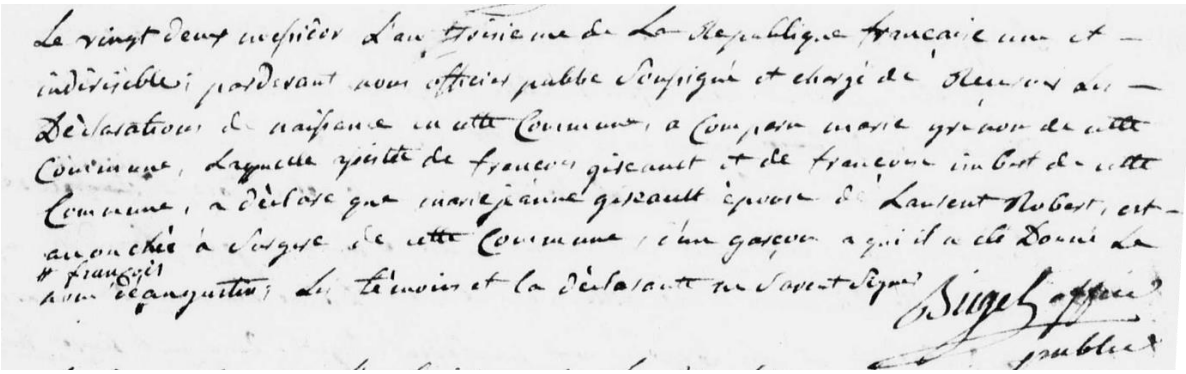

Acte de naissance de François Augustin

Ses parents se marièrent au Tallud le 15 février 1791, les deux époux étant tous les deux nés au Tallud, mais Laurent ROBERT était sans doute déjà installé à Pompaire comme bordier, vu le certificat de monsieur ROUSSELIÈRE de Pompaire, le père de l'épouse étant meunier. Il y a de nombreux témoins des familles Rousselière (de la mère de l'époux), Robert, Girault (du père de l'épouse) qui ne signent pas.

Le 19 janvier auparavant a été fait entre eux un contrat de mariage chez René Denis Pineau, notaire à Parthenay, Laurent ROBERT y est dit journalier, son père Pierre étant décédé, sa mère Françoise ROUSSELIÈRE vivant avec lui à Chaumusson de Pompaire, Marie-Jeanne GIRAULT vit avec son père Pierre Jean, meunier au moulin du Cerisier, commune du Tallud, sa mère Marie Jeanne MOULIN est décédée. Signent Laurent ROBERT, Pierre Jean GIRAULT, Pierre ROUSSELIÈRE et son épouse Marie-Jeanne CLISSON, oncle et tante du futur époux, d'autres témoins ROBERT, GIRAULT, ROUSSELIÈRE et MOULIN sont présents.

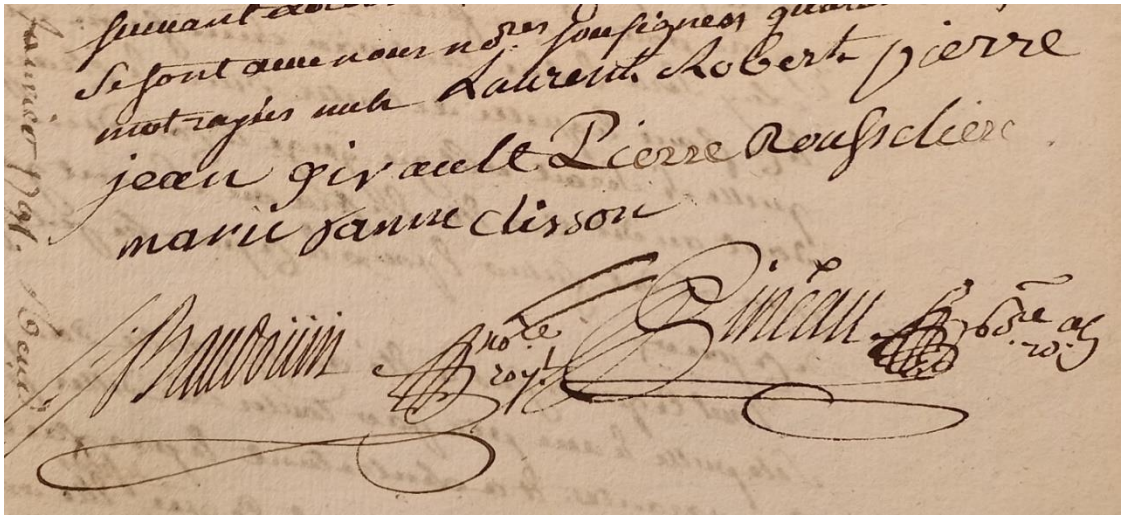

Contrat de mariage dernière page

Laurent ROBERT et Marie Jeanne GIRAULT eurent sept enfants à Pompaire :

- les deux premiers, Marie Jeanne et Antoine, nés à Chaumusson (1792 et 1793) et morts jeunes (an II)
- le 3e est François Augustin né à Surgère le 22 messidor an III
- puis Jacques, né à Surgère le 3 fructidor an V, marié à Marie DOURY, partis à Oyré (Vienne)
- Véronique, née le 26 frimaire an VIII (pas de lieu précisé), déclarée par son père, agent municipal, mariée à Louis CHASSEMON
- Pierre Laurent né le 14 fructidor an X à Surgère, marié à Marie CHEVET
- le 7e et dernier, Louis, né le 8 mars 1807 (sans lieu précisé), son père est alors maire de la commune.

Quatre d'entre eux se marièrent et eurent des enfants, excepté Louis au destin inconnu, qui se serait noyé jeune selon des sources familiales...

En remontant les générations, tant du côté des parents de François ROBERT qui sont du Tallud, de ses grands-parents aussi du Tallud, des arrière-grands-parents de Châtillon, Le Tallud, Saint-Pardoux, cette famille semble bien ancrée dans le Poitou dans tout le 18e siècle. Du côté Robert, les arrière-grands-parents de François Augustin, Pierre ROBERT et Madeleine CLISSON, sont veufs tous les deux quand ils se marient au Tallud le 17 février 1716, sans indication de leur filiation.

3/ La famille de LAUZON à Saint-Pardoux

Angélique Séraphine de LAUZON, amie et ange gardien de François Augustin ROBERT, était la fille du chevalier Joachim Antoine de LAUZON, seigneur de la Roulière, et de Jeanne Françoise PIET de PIETFROID, mariés à Marigny le 16 novembre 1761. Elle naquit le 28 octobre 1768 au château de Péré à Marigny, et mourut célibataire dans sa propriété du Couteau à Saint-Pardoux le 22 août 1858.

Une tradition locale prétendant qu'elle aurait séduit vers 1813 François Augustin, de 27 ans son cadet, et pour ne pas le perdre, elle favorisa, dit-on, son mariage avec une demoiselle du cru !

Puis elle offrit aux jeunes époux un terrain à la Garde où François se fit construire une maison (1823). Les circonstances des services de François ROBERT sont mal documentées...

Maison de la Garde de Saint-Pardoux

Mais pouvait-elle être la mère (non déclarée...) d'une fillette trouvée dans le tour de l'hospice de Parthenay le 16 avril 1818, tout juste née, sans mention de père ou de mère, qu'on nomma Marie Tiburce ? Là encore, les gorges chaudes en firent la fille des amours de François Augustin et de Séraphine de LAUZON, mais alors la mère avait 49 ans et 6 mois !!!

Le 19 juin 1820, François Augustin ROBERT, homme de confiance, âgé de 25 ans, demeurant à Saint-Pardoux, reconnut qu'il était le père de Marie Tiburce, et ceci en présence de Laurent ROBERT, maire de Pompaire.

Le Coteau

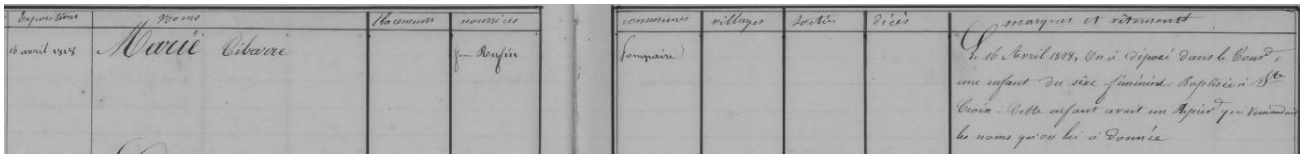
Marie Tiburce

Extrait du registre des enfants exposés 1818 Parthenay (Marie Tiburce)

4/ Le mariage de François Augustin ROBERT et de Pélagie GARSUAULT à Saint-Pardoux le 4 novembre 1822

Cet acte nous offre deux curiosités concernant l'épouse :

1. un acte respectueux
2. un acte de notoriété

Un acte respectueux est un acte passé devant notaires, dans le cas où les parents d'un des époux étaient opposés à ce mariage à condition que l'époux ou épouse concerné ait au moins atteint sa majorité matrimoniale (25 ans pour l'homme, 21 pour la femme). La demande devait être renouvelée 2 fois, de mois en mois, avant que le mariage puisse avoir lieu malgré l'opposition notifiée à chaque fois aux parents récalcitrants ...

Un acte de notoriété devenait nécessaire à l'occasion d'un mariage, lorsqu'un des époux ne pouvait fournir son acte de naissance, le maire de la commune de naissance délivrant un certificat d'absence d'acte de naissance : un juge de paix devait établir un tel acte de notoriété sur la foi des déclarations de plusieurs témoins certifiant qu'à la date de l'évènement, Madame X avait accouché d'un enfant appelé(e) Z, fils de N. Ce document tenait alors lieu d'acte de naissance.

5/ Les enfants de François Augustin ROBERT et Pélagie GARSUAULT

Avant leur mariage en 1822, Marie Tiburce (devenue ROBERT), née de mère inconnue en 1818, fut reconnue en 1820 par François Augustin ROBERT, elle épousa Louis PATUREAU en 1844 au Tallud, en présentant son acte de reconnaissance délivré par la mairie de Parthenay, et toujours de mère inconnue.

Le couple eut 5 enfants :

- Marie Delphine née le 15 mai 1823 à la Garde, commune de Saint-Pardoux, qui épousa en 1844 à Saint-Pardoux, Henri FOURRÉ
- Marie Magdeleine Claire née le 19 juillet 1825 à la Garde, qui épousa au Tallud le 22 novembre 1850, François René PATUREAU, frère de Louis

- Marie Pélagie née le 14 août 1828 à la Garde, morte en 1841 au même lieu
- Laurent François né 7 mars 1831 à la Garde, marié à Oyré (Vienne) le 21 mai 1860 avec Marie ROBERT, sa cousine germaine
- Marie Caroline (en l'honneur de la duchesse de Berry), enfant « miracle » née le 20 mai 1837 à la Garde, qui se marie une première fois avec André ROUX, domestique au château du Porteau à Pressigny (mort en 1865) le 27 novembre 1861 à Saint-Pardoux, d'où une fille, Clotilde en 1862, qui eut plusieurs enfants, dont une fille qui fut l'épouse de Clovis MACOUIN, maire de Parthenay et député. Marie Caroline se remaria à Azay-sur-Thouet le 22 février 1870 avec Pierre Louis CLISSON, meunier, d'où 5 enfants.

Laurent François ROBERT

6/ L'insurrection

Séraphine de LAUZON semble bien avoir été une inspiratrice du mouvement en Gâtine : les premières réunions se tiennent au château du Petit Chêne à Mazières, chez Victor de la LAURENCIE, composées de nobles, bourgeois et curés légitimistes, ainsi qu'à Parthenay, chez le notaire DARDILLAC et le curé de Sainte-Croix. Quelques grandes familles financent le projet : ROHAN-CHABOT, AUTICHAMPS, LA ROCHEJACQUEIN, les propriétaires des châteaux d'Oroux, Maurivet, la Rochefaton, les Groseillers, la Salinière, Maisontiers... Séraphine et quelques amis demandèrent à François ROBERT d'engager des mercenaires qui se lièrent à d'autres bandes : entre autres MERCIER de Saurais, et surtout GUIOT de Boismé, surnommé « le général DIOT » un ancien militaire, dont il devint premier lieutenant. En 1832, il a 42 ans, et il sait s'entourer rapidement de fidèles.

Le général Diot

C'est l'un des premiers que la maréchaussée tente de capturer ; en janvier 1831, le général JOANNEZ tente de s'en emparer avec une véritable armée, composée de soldats et aussi de la garde nationale faite de citoyens de la région de Parthenay, commandés par M. BLOT, propriétaire de la filature de Pompairain. Mais DIOT n'est pas capturé. Il prit ensuite le soutien du roi du Portugal, il revint en Vendée, et mourut de façon peu glorieuse, encorné par un taureau un jour de foire à Poitiers en 1841.

C'est lors de ces premiers épisodes qu'on commença à parler de « ROBERT le Chouan ». Le sous-préfet de Parthenay écrit au préfet « ROBERT de Saint-Pardoux est un homme de taille moyenne, à la démarche leste et hardie, la parole brève, un peu rauque, et à l'air décidé. Il a l'habitude de se coiffer sur le devant et porte la barbe, il a les cheveux et les sourcils châtains, nez moyen, bouche moyenne, il porte habituellement un gilet rond, en drap bleu ciel, ou gris fer.

Il ressemble beaucoup à son frère, un ancien soldat de la Garde, en prison à Niort. Son entêtement, son courage bien connu, et aussi son adresse, le rendraient beaucoup plus dangereux que Diot si le parti voulait s'en servir pour les machinations qu'il pourrait tenter à Paris. » Une autre lettre du sous-préfet (ROUIL) précise dans une autre lettre au préfet « *à une heure d'ici, à Saint-Pardoux, il y a une demoiselle de Lauzon, vieille et très riche, et d'une exaltation telle que le ridicule qui suit généralement une fille vieille et dévote, a disparu devant la peur que celle-ci inspire. Robert, le second de Diot, a été*

son domestique, quelques-uns disent son amant. Toujours est-il qu'elle lui a donné un petit domaine, sorte de cadeau qu'à moins de circonstances toutes particulières, on ne fait guère de son vivant. Ce Robert, qui est père de 5 enfants, n'a passé à la chouannerie que sur son instigation. Il est, depuis, revenu chez elle, et on est persuadé qu'il y trouve de grands secours pour lui et les autres bandits. Mais, depuis le commencement de cette semaine, cette vieille fille paraîtrait ne pas borner son zèle à la protection qu'il est évident qu'elle accorde aux bandes. Les gens et les émissaires, dont le plus actif est le frère de Robert, arrivent à toute heure à Parthenay, mettent dans leur démarche une célérité qui ne leur est pas ordinaire et semblent, en tournant les yeux autour de leurs personnes, prendre des précautions qui annonceraient de dangereuses manœuvres » « *je reçois l'avis qu'on l'a vu* (Robert, le frère du Chouan) *entrer chez les curés de la ville et chez le sieur Dardillac, un de ces hommes à tout entreprendre...* » (extraits d'une lettre aux Archives des Deux-Sèvres du 10 février 1832).

Les soldats et la maréchaussée vont exercer autour de la Garde une discrète surveillance. Mais grâce aux complicités locales, et à ses nombreuses cachettes, il ne put être saisi. Son épouse Pélagie dut même loger des soldats chez elle.

Il est aussi poursuivi à Saint-Aubin-le-Cloud, puis au quartier Saint-Paul à Parthenay, où il demanda asile pendant trois jours à un tisserand, Jacques DESSAIVRE, dont l'épouse était une cousine de Pélagie. Puis il faillit se faire prendre dans une auberge d'Azay-sur-Thouet, des gendarmes entrant, et lui demandant s'il connaissait ROBERT le Chouan !!! celui-ci leur répondit affirmativement et, prétextant une envie pressante, il sortit promptement vers l'écurie, où il enfourche un cheval de gendarmes, en criant « *c'est moi, Robert le Chouan, venez donc me prendre !* ».

Robert se réfugia souvent aussi chez des amis à la Ronce de Saint-Pardoux, s'y cachant dans un pailler, ou dans un trou creusé dans le jardin (parfois rempli d'eau) d'où il devait parfois ressortir avec des frictions d'eau-de-vie pour se réchauffer. Avec sa bande, il devait dévaliser certains partisans de Louis-Philippe pour s'acheter des provisions, en particulier quelques maires !

Le lieutenant de SAINT-ARNAUD (futur général), envoyé par le roi, tenta vainement de le capturer dans toute la Gâtine. C'est dans un grand chêne creux situé près de la ferme de la Cigogne, que ROBERT se cacha le plus souvent. SAINT-ARNAUD quitta sans regret la région pour aller servir de geôlier à la duchesse de Berry.

Un des combats les plus violents eut lieu à la ferme de la Monnère de Vouhé, où ROBERT et DIOT se rencontrèrent le 18 avril 1832 en demandant l'hospitalité pour une nuit à René GELIN, le fermier. À cause d'un traître, les soldats débarquent le 20 avril, il y eut un mort et des blessés. ROBERT et DIOT parvinrent à s'échapper, mais SECONDI, un des principaux lieutenants de DIOT, fut blessé à une jambe, dut être amputé à l'hôpital de Parthenay, arrêté, promptement jugé en août-septembre 1832 aux Assises, condamné à mort.

Chêne de la Cigogne

Il fut exécuté le 3 octobre 1832, certaines sources précisent place du Drapeau, mais son acte de décès précise plutôt le champ de foire ! « *près de tendre son cou au couteau*, écrit GABORY, *il adresse à la foule, d'une voix ferme, une courte allocution, retraçant l'histoire de sa vie depuis son engagement à 17 ans, jusqu'à cette minute suprême. Il meurt pour sa fidélité* ». Selon son acte de décès à Parthenay du même jour à 2 heures du soir, sur la déclaration de P.J.V. JOUFFRAULT, maire de Parthenay, et la comparution de Joseph BERNARD dit RIVIÈRE, concierge de la maison d'arrêt, et d'Alexis TEXIER, agent de police, Marc Marie SECONDI, dit BOLICONI (?), ancien militaire du 1er Bataillon du 1er Régiment d'Infanterie légère, et auparavant laboureur, âgé de 27 ans, né à Arbellara, canton de Vallinco, arrondissement de Sartène en Corse... est décédé cet après-midi à une heure moins le quart sur la Place du marché à bestiaux de cette ville...

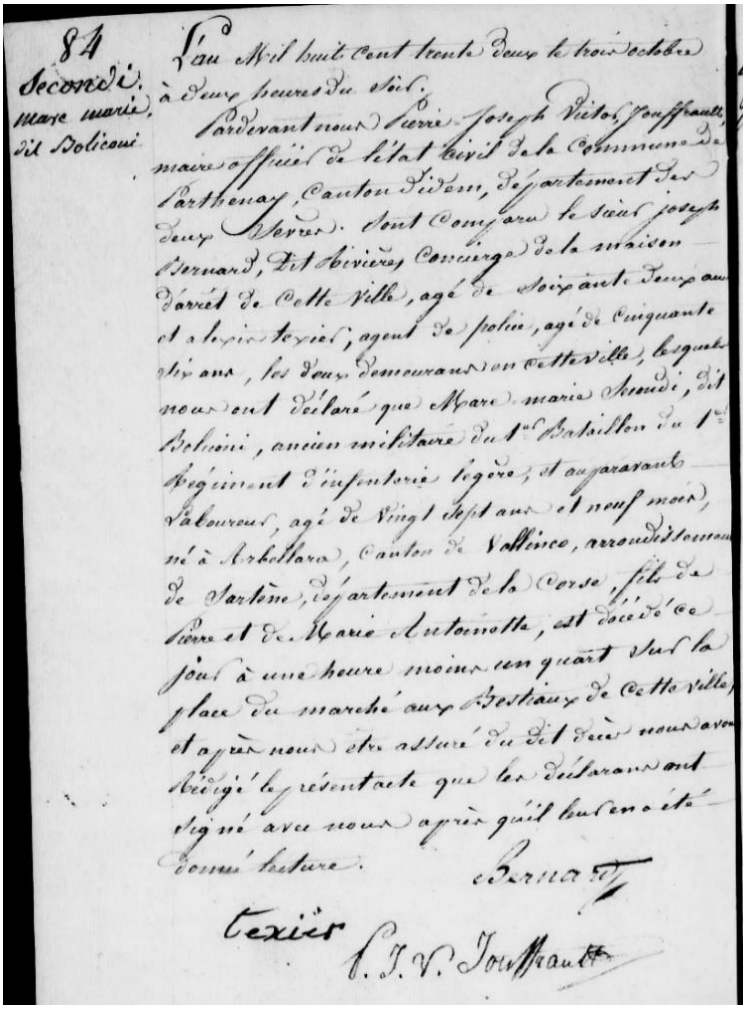
84
Secondi
Marc marie
dit Boliconi

L'an Mil huit cent trente deux le trois octobre à deux heures du soir.

Pardevant nous Pierre Joseph Victor Jouffrault maire officier de l'état civil de la Commune de Parthenay, canton d'Eden, département des deux Sèvres. Sont comparu le sieur Joseph Bernard, dit Rivière, concierge de la maison d'arrêt de cette ville, agé de soixante deux ans et Alexis Texier, agent de police, agé de cinquante six ans, les deux demeurant en cette ville, lesquels nous ont déclaré que Marc marie Secondi, dit Boliconi, ancien militaire du 1er Bataillon du 1er Régiment d'infanterie légère, et auparavant laboureur, agé de vingt sept ans et neuf mois, né à Arbellara, canton de Vallinco, arrondissement de Sartène, département de la Corse, fils de Pierre et de Marie Antoinette, est décédé ce jour à une heure moins un quart sur la place du marché aux bestiaux de cette ville, et après nous être assuré du dit décès nous avons dressé le présent acte que les déclarans ont signé avec nous après qu'il leur a été connu lecture.

Bernard
Texier
P.J.V. Jouffrault

Acte de décès de Marc Secondi

Quant à la famille GELIN de la Monnère, ses membres furent emprisonnés à Niort, mais seul René GELIN fut jugé avec sept autres chouans, au bout de trois mois, puis relâché. Malgré les battues, aucun autre chouan ne fut capturé.

Le 3 septembre 1832, François ROBERT fut jugé avec sept compagnons, puis condamné à mort par contumace. Il dut quitter la Gâtine en laissant sa famille, et gagna la Savoie qui n'était pas encore française, mais où on parlait le français. Il survécut grâce à son nouveau métier de colporteur, et Séraphine de LAUZON, qui put lui obtenir de faux papiers, lui obtint une place de garde-forestier chez un châtelain d'Ile-de-France. Mais à l'été 1836, il tomba malade, dut s'aliter, et son épouse vint l'y rejoindre. L'hiver suivant, sous une fausse identité, il put revenir à la Garde, mais incognito, où il devint taupier et domestique. Le 20 mai 1837, Pélagie accoucha d'une petite fille, ce qui fit jaser : le père dut donc quitter son déguisement, et vint lui-même déclarer la naissance de sa fille à la mairie de Saint-Pardoux.

François Augustin ROBERT dit ROBERT le Chouan

Après cette réapparition à Saint-Pardoux, François ROBERT, encore sous le coup de sa condamnation à mort, fut rejugé le 4 juillet 1837 à Niort devant la Cour d'Assise. La Petite Chouannerie était morte depuis longtemps, les tribunaux étaient devenus plus cléments, il fut donc acquitté. Ses amis « légitimistes » vinrent le fêter à la sortie du tribunal et la journée se termina joyeusement dans un restaurant niortais.

ROBERT dut se trouver de nouveaux moyens de subsistance, il se fit expert-foncier plutôt qu'agriculteur. Il se confectionna lui-même sa propre voiture à cheval, puis il fit l'acquisition d'une machine à battre le blé. Il savait tenir ses comptes, mais aussi à l'occasion, trousser les jeunes filles...

Le 21 août 1858, Séraphine de LAUZON mourut au Coteau, et ses héritiers firent annuler son testament par lequel elle avait légué la Garde à ROBERT, et ceci avec le soutien du curé de Saint-Pardoux, qui prétendit qu'alors, la demoiselle de LAUZON n'avait plus toute sa tête.

Chassé de la Garde, la famille ROBERT dut aller s'installer à Mouillepain sur la commune d'Azay-sur-Thouet où il fit construire une maison. Il en laissa la jouissance à sa fille Marie Delphine et son mari Henri FOURRÉ. Il alla alors s'installer à la Joubertière d'Azay où il se fit construire une modeste maison avec quelques dépendances ; sa retraite s'y écoula paisiblement et il y mourut le 31 décembre 1868, refusant le service d'un prêtre, son épouse le suivant huit jours après. Son enterrement fut célébré, cependant, par l'abbé BONNEAU, d'Azay.

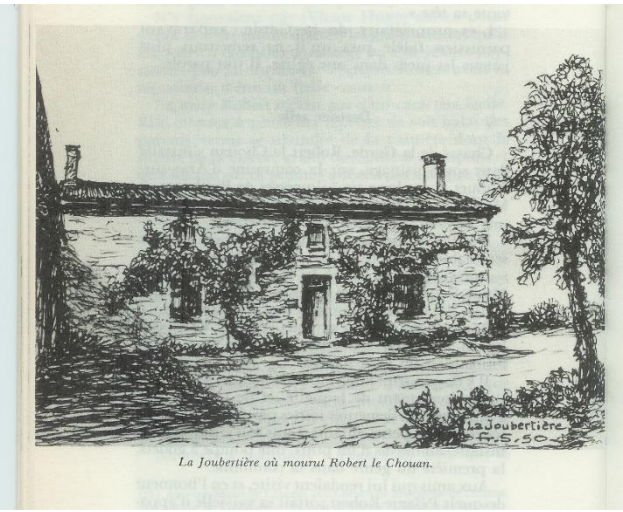

La Joubertière où mourut Robert le Chouan.

La Joubertière

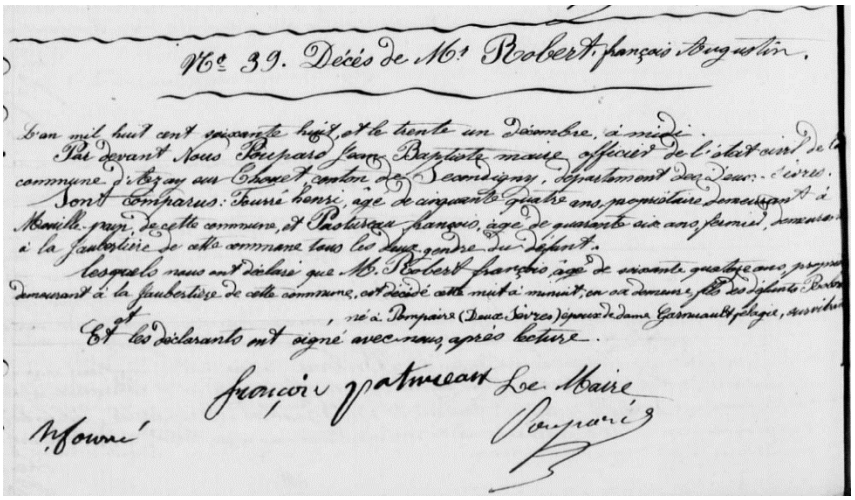
N° 39. Décès de M. Robert François Augustin.

L'an mil huit cent cinquante huit, et le trente un décembre, à midi.
Par devant Nous Pourpas Jean Baptiste maire officier de l'état civil de la commune d'Azay sur Thouet, canton de Secondigny, département des Deux-Sèvres.
Sont comparus : Fourré Henri, âgé de cinquante quatre ans, propriétaire demeurant à Mouille-pain, de cette commune, et Pastureau François, âgé de quarante six ans, fermier, demeurant à la Joubertière de cette commune tous les deux gendre du défunt.
lesquels nous ont déclaré que M. Robert François, âgé de soixante quatre ans, propriétaire demeurant à la Joubertière de cette commune, est décédé cette nuit à minuit, en ce domicile, fils des défunts Pierre et [illegible], né à Pompaire (Deux-Sèvres) époux de dame Germault Pélagie, sans profession.
Et les déclarants ont signé avec nous après lecture.
François Pastureau Le Maire
Pourpas
Mouvé

Son acte de décès

Sa tombe se trouve au cimetière d'Azay, ses enfants ayant fait graver *« ci-gît Robert de la Garde, l'un des chefs vendéens de 1832, cœur intrépide, soldat, ami sûr, père dévoué, exilé Dieu le protégea. Mort, qu'il le conserve encore dans sa bonté et prions pour lui* ».

Lors de la translation du cimetière en 1962, ses restes furent versés dans la fosse commune, mais sa pierre tombale fut conservée dans le cimetière actuel.

Sa tombe

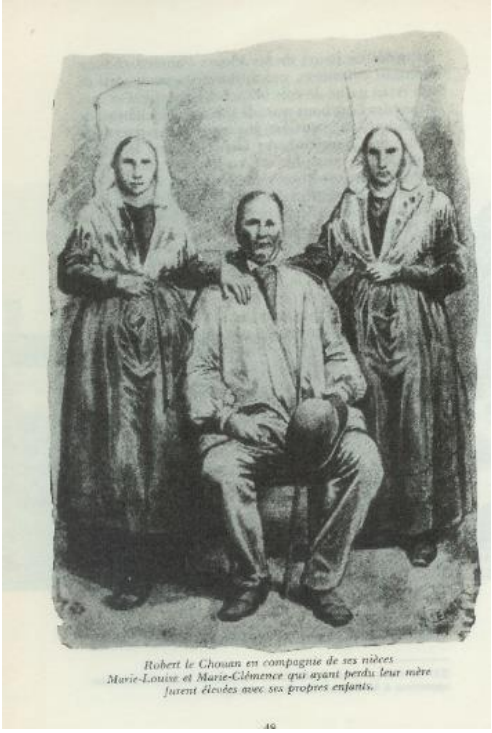

Robert le Chouan et ses deux nièces

Son sens de la famille l'avait poussé à recueillir les filles jumelles de son frère Pierre après le décès prématuré de leur mère en 1859. Marie-Louise et Marie-Clémence avaient alors 16 ans.

Selon la source de M. Baudu, le compte-rendu du 1er jugement de François ROBERT a été perdu, celui de l'acquittement serait encore aux Archives des Deux-Sèvres : ce 4 juillet 1837, il avait été accusé d'avoir tué un militaire le 20 avril 1832, là où Secondi fut arrêté, d'avoir fait partie d'une bande armée, d'avoir commis plusieurs attentats contre le gouvernement, excité à la guerre civile, d'avoir aidé le général Diot, d'avoir commis des violences contre des percepteurs et de les avoir menacés de mort, d'avoir pillé des armes, des vivres à des particuliers, d'avoir enlevé des drapeaux tricolores, de les avoir déchirés, d'avoir porté des insignes non autorisés : il fut néanmoins acquitté, mais il dut payer une amende de 51 francs pour non-comparution...

Henri V lui fit parvenir une bague en or ornée d'un chaton aux écussons des Bourbons. La mort de ce dernier sans enfants, en 1883, après accord passé entre lui et la famille de Louis-Philippe, n'éteignit que provisoirement le légitimisme : une querelle advint par la suite entre les Bourbons d'Espagne, descendants de Louis XIV, et les Orléans, « seulement descendants de son frère », quant à savoir lesquels avaient le plus de légitimité à la Couronne de France...

Outre des recherches personnelles, j'ai exploité des sources :

- *Bulletin des Amis des Antiquités de Parthenay* - 1964
- *Étonnantes histoires de Chouans* par Maurice POIGNAT - 1990
- *Robert le Chouan*, par l'abbé BAUDU, dans Histoire de la paroisse d'Allonne
- *La Chouannerie en Gâtine* par Marc LIAUD
- *Histoire des communes des Deux-Sèvres* par Maurice POIGNAT
- « *A propos de Robert le Chouan* » par J.Y. GALAIS dans le bulletin municipal de Pompaire

Note : je mets à contribution les généalogistes experts en mystères et autres curiosités, en évoquant Marie TIBURCE ROBERT, enfant reconnue par ROBERT le Chouan en 1820 à Parthenay (mais sans mention d'une mère), qui avait été déposée en 1818 dans le tour de l'hospice de Parthenay. Dans son acte de mariage avec Louis Patureau le 27 avril 1844, sa mère est précisée inconnue. Lorsqu'elle mourut le 6 août 1875 au Tallud, sous le nom de ROBERT Marie Rembue (déclaration par Alexandre Patureau son beau-frère), elle est dite âgée de 48 ans, née au Coteau de Saint-Pardoux (acte non trouvé), épouse de Louis Patureau, fille de ROBERT François, et de REMBUE Marie Anne ...d'où arrive donc cette personne ?

Christian FLEURY

QUEL DRÔLE DE PRÉNOM DONNÉ PAR UN POILU !

(Moïse, Commerçant et Ancien Doyen des Ardinois)

Cet article est précédemment paru dans la revue Orcanye (Histoire et patrimoine de Béceleuf)

Alexandre GOICHON est le dernier d'une fratrie de 6 enfants, il nait le 25 juillet 1885 à Fenioux (la Jarrie) mais il déménage avec ses deux parents René-Victor et Marie-Désanges, ses deux sœurs et ses trois frères dès son plus jeune âge (recensement 1891) sur la commune d'Ardin lieu-dit la Gaconnière.

En 1913, il se marie à Ardin avec Fernande GUAY née le 16 novembre 1895 à Échiré mais domiciliée au bourg d'Ardin car son père Eugène GUAY est beurrier à la laiterie d'Uzelet. À cette date, Alexandre est laitier et Fernande est lingère.

Mariage d'Alexandre GOICHON avec Fernande GUAY, 15 octobre 1913 à Ardin

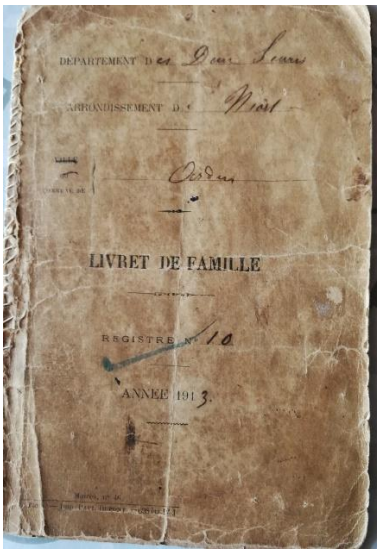

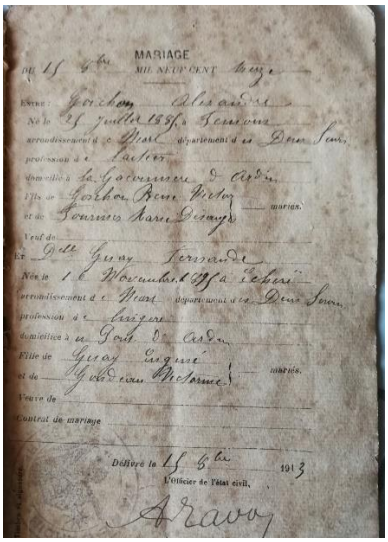

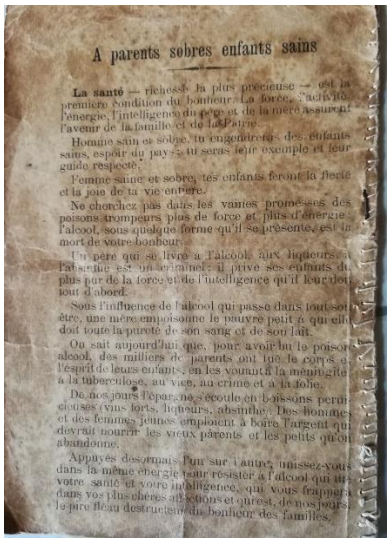

Ci-dessus le livret de famille d'Alexandre et de Fernande GOICHON datant de 1913 avec l'acte de mariage. Sur la dernière de couverture est imprimé un texte pour les futurs parents avec une certaine droiture ! Quelques passages :

À parents sobres enfants sains.
La santé - richesse la plus précieuse - est la première condition du bonheur. La force, l'activité, l'énergie, l'intelligence du père et de la mère assurent l'avenir de la famille et de la Patrie.
Homme sain et sobre, tu engendreras des enfants sains, espoir du pays : tu seras leur exemple et leur guide respecté.
Femme saine et sobre, tes enfants feront la fierté et la joie de ta vie entière.
Un père qui se livre à l'alcool, aux liqueurs, à l'absinthe (n'est pas encore interdit) est un criminel : il prive ses enfants du plus pur de la force et de l'intelligence qu'il leur doit tout d'abord.

Sous l'influence de l'alcool qui passe dans tout son être, une mère empoisonne le pauvre petit à qui elle doit toute la pureté de son sang et de son lait.
Des hommes et des femmes jeunes emploient à boire l'argent qui devrait nourrir les vieux parents et les petits qu'on abandonne... ».

En 1914, la guerre éclate ! Alexandre est enrôlé dans la campagne contre l'Allemagne du 4 août 1914 au 17 mars 1919. Il fait partie entre autres du 132° Régiment d'Infanterie comme soldat 2° classe (Registre de matricule militaire - 1905 - matricule 1740).

Ce R.I est dirigé par le Lieutenant-Colonel PERRET (publication de ses mémoires nommant différents fait d'armes « Bataille de la Somme » « L'attaque du Chemin des Dames le 16 avril 1917 »).

Alexandre GOICHON en tenue militaire

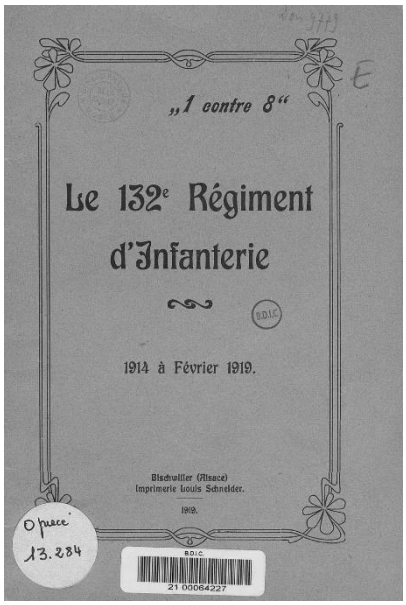

Couverture de la publication du Lieutenant-Colonel PERRET

Alexandre sera blessé à plusieurs reprises dont le 4 juillet 1917 au mont Cornillet (plaie épaule droite), le 14 février 1918 par balle et amputation de 2 phalanges à l'index droit. Fin 1915, à la suite d'une permission, sa femme tombe enceinte. Alexandre est sur le front. À la suite d'un bombardement d'obus, il se retrouve complétement enseveli sous terre sans pouvoir s'y défaire. Mais un camarade de tranchée le sort et lui évite une mort certaine.

Séjour d'Alexandre GOICHON dans un hôpital de guerre

Alexandre GOICHON, barbu parmi les poilus !

Il s'appelle Moïse. Il a sauvé Alexandre, mais il n'aura pas la chance de survivre à cette guerre, Moïse est mort pour la France. À la mémoire de son sauveur, il donne le prénom de Moïse à son premier enfant.

Le 22 mai 1916, Moïse GOICHON nait à Ardin chez ses grands-parents maternels, une maison le long de l'Autize à côté du pont d'Ardin mais sans son père. Alexandre GOICHON est resté sur le front. Il reçoit une photo payée par l'Armée Française ainsi qu'un courrier avec la cocarde tricolore annonçant la naissance de son fils, tout ceci afin de soutenir le moral de son soldat.

Ce courrier ainsi que la photo (Moïse ayant 2 ou 3 mois) restent avec lui tout le long du conflit ainsi que toute sa vie (courrier et photo disparus après 2014).

La guerre terminée, Alexandre retourne sur sa commune d'Ardin. Il s'installe comme cultivateur au Vivier d'Ardin.

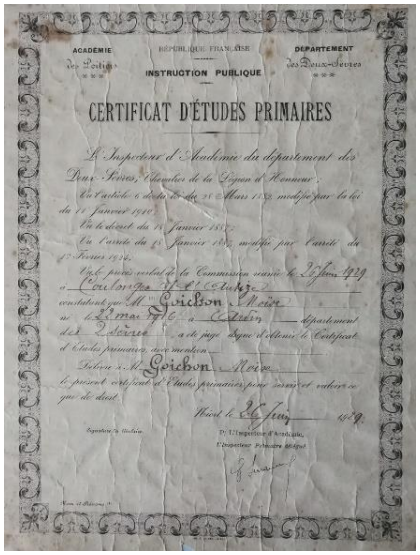
ACADÉMIE de Poitiers — RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — INSTRUCTION PUBLIQUE — DÉPARTEMENT des Deux-Sèvres

CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES

Moïse ainsi que son jeune frère René né le 15 mars 1920 passent leur scolarité à l'école d'Ardin. Moïse n'est pas très doué à l'école mais est très habile de ses mains. Il obtient quand même son Certificat d'Études Primaires le 26 juin 1929.

Il part en apprentissage chez un maréchal-ferrant M. LARGEAU à Marigny. Il apprend la ferronnerie et la soudure.

Nous sommes dans les années 30 et l'automobile est en plein essor. Moïse part à Paris pour se former à être mécanicien automobile. En 1934, une nouvelle automobile vient de se créer, il s'agit de la Traction Avant Citroën. Moïse est formé au Quai de Javel dans l'usine Citroën. Une anecdote de Moïse, il verra son patron André CITROËN en compagnie de Louis RENAULT à une terrasse de café en train de boire un verre (les célèbres rivaux !).

L'usine Citroën au Quai de Javel à Paris (Photo internet)

Chaine de montage de la Traction Avant (Photo internet)

Moïse GOICHON dans sa jeunesse

La Seconde Guerre mondiale éclate. Moïse est de retour à Beauvoir-sur-Niort. Il ne peut pas faire la guerre. À l'âge de 12 ans, il s'est fracturé le coude et son bras ne peut se tendre. Impossible de faire le geste du salut nazi « *Bras kaput* » comme Moïse s'amuse à dire aux Allemands.

Il se marie avec Louise Marie (dit Louisette) GOURDIEN le 20 janvier 1940 à Beauvoir-sur-Niort, Louisette est née à Marigny le 20 mars 1920. De cette union, naissent 2 enfants, Francis le 21 mai 1940 et Daniel le 29 octobre 1941. Moïse et Louisette vivent pendant la Seconde Guerre mondiale à Marigny chez les parents de Louisette. Son père Clément GOURDIEN est garde-barrière aux Chemins de Fer sur la route entre Beauvoir-sur-Niort et Chizé.

Un jour, Louisette est dehors avec ses 2 enfants et ses parents, et là, un énorme tremblement de terre suivi d'un bruit assourdissant arrive à leurs oreilles ! La mère de Louisette lui crie « *Rentre avec les drôles dans la maison !* » Ce sont les Allemands qui arrivent avec toute leur artillerie, les engins et les chars pour fixer leur camp de base dans la forêt de Chizé (site du zoo de Chizé actuellement). Clément GOURDIEN incrédule pose la question à sa femme Angélina.
« *Est-ce que je dois laisser la barrière ouverte ?* » et sa femme lui répond « *Bougre d'âne ! si tu la fermes, tu ne pourras plus jamais l'ouvrir !* » De cette période de guerre, Moïse n'est pas en reste ! Un jour, il est dans un champ avec un ami. Celui-ci lui dit « *Kétocolé ch'é drôles qui tirent des chails* (pierres) ? Et Moïse rétorque « *Couche-toi ! Olé pas des drôles qui tirent des chails ! Olé les chleuhs qui nous tirent des balles !* » Couchés et cachés dans les herbes, ils sont sauvés !

De gauche à droite : Louisette avec son fils aîné Françis, Yolande sa sœur, Moïse et Angélina Gourdien - 1942

La Seconde Guerre mondiale est terminée, Moïse décide de s'installer à son compte comme mécanicien automobile. Il hésite entre 2 communes, son village natal (Ardin) ou plus gros donc plus de clients (Coulonges-sur-l'Autize). Dans le bourg d'Ardin, une maison avec des dépendances est vacante depuis 1940 appartenant auparavant à M. Louis JEAN, menuisier et avant 1919 à son beau-père Pierre GOICHON, bourrelier de profession. Le 8 février 1946, Moïse GOICHON et sa femme signent l'acte d'achat de cette maison avec cet ancien atelier de menuiserie situé actuellement au 11 rue du Capitaine de Jouslard (salon de coiffure C'line). Un de ses premiers clients sera la laiterie d'Uzelet qui se sépare de ses chevaux de trait pour des véhicules à moteur.

De gauche à droite : Francis, Joëlle (fille de René), Daniel et Moïse. Façade du commerce dans les années 50

Devant le porche, Louisette au centre avec ses 2 voisins, l'épicerie Dumay, Suzanne et Pierre

Dans le début des années 60, il procède à la modification de sa devanture. Il recule la façade en supprimant les trois portes vitrées de ce qui lui sert de cuisine pour installer le bureau avec sa vitrine. Il creuse sous le porche l'emplacement des cuves pour deux carburants l'Essence et le Supercarburant. Il renforce également le sol au niveau de la rue pour que le camion-citerne puisse se garer et éviter l'affaissement.

Nathalie Goichon, fille aînée de Daniel devant la vitrine - 1968

Pour l'anecdote, de nombreux ossements (fémur, crâne...) sont trouvés (Il y avait bien un cimetière à proximité de l'église !). Sur cette même période, il envoie ses deux fils à Paris chez Citroën afin qu'ils se forment sur un système de suspension et de freinage hydraulique qui sort en série, la DS 19. Ses fils sont les premiers Deux-Sévriens à savoir les réparer. Moïse tiendra son garage jusqu'à ses 65 ans.

Alexandre GOICHON et sa femme s'installent également en 1966 dans le bourg d'Ardin à proximité du garage de son fils au 12, rue Cochon Lapparent. Il reçoit le 8 novembre 1968, décerné par le Grand Chancelier de la Légion d'Honneur et au nom du Président de la République (Charles de GAULLE), la Médaille Militaire pour Ancien Soldat d'Infanterie à l'âge de 83 ans ! (Il fallait bien décorer les quelques « poilus » encore vivants !).

Médaille Militaire décernée à Alexandre Goichon

Moïse en promenade dans une Traction Avant pour l'anniversaire de ses 100 ans !

Alexandre s'éteint le 28 février 1970 à l'âge de 85 ans à son domicile. Sur son lit de mort, pour soulager son âme, il annonce à son fils aîné Moïse, son plus grand secret, caché depuis plus de 50 ans. La balle qui l'a amputé de deux phalanges à l'index droit le 14 février 1918 provient de son propre fusil ! Il n'en pouvait plus de l'horreur de la guerre et voulait y échapper, il s'est tiré une balle dans les doigts ! Il a malheureusement continué la guerre jusqu'en mars 1919 avec 2 phalanges en moins toute sa vie ! (Dur secret à porter !).

En 1981, Moïse et Louisette s'installent au 12, rue Cochon Lapparent à Ardin. Louisette nous quitte le 19 novembre 2014 à l'âge de **94 ans** et Moïse devient le doyen des Ardinois et s'éteint le 23 juillet 2020 à l'âge de **104 ans**.

Céline ANGEVIN (Goichon)

Arrière-petite-fille d'Alexandre Goichon

Petite-fille de Moïse Goichon

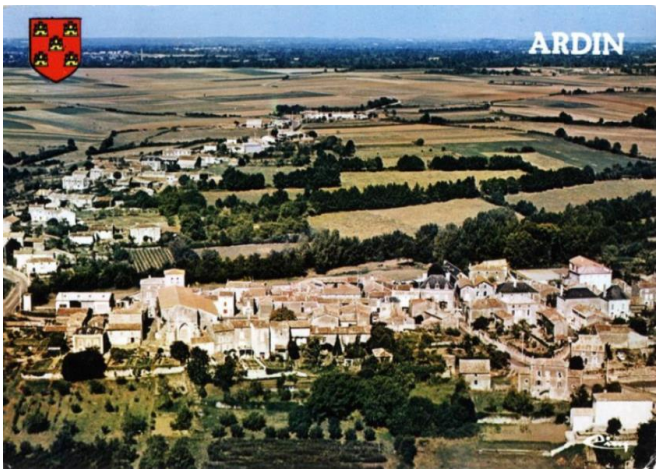

De nouveaux fonds numérisés en ligne

En 2022 ont été mis en ligne les registres **d'état civil** de 1923 à 1942 ; ils sont disponibles *via* une connexion à l'espace personnel avec France Connect.
En 2023 ont été mis en ligne les indicateurs, les tables et les registres des formalités **hypothécaires** (4 Q, 291 255 vues). Les registres de transcriptions jusqu'en 1905 resteront consultables en original en salle de lecture.
Les **inventaires** réalisés en 1906 pour recenser les **biens des églises** sont aussi en ligne (8 V, 3 337 vues). Ils sont particulièrement utiles pour la connaissance et le suivi des objets d'art.
Plusieurs nouveaux fonds iconographiques sont disponibles : les tirages photographiques de petit et grand formats (35 FI, 248 vues ; 36 FI, 4 090 vues), les gravures et dessins de petit format (34 Fi, 2 232 vues).
En 2023 partent en numérisation de nouveaux fonds : registres d'immatriculations de véhicules jusqu'en 1950, registres d'enfants trouvés tenus par les hôpitaux, archives anciennes (dont série D, instruction), répertoires de notaires d'Ancien Régime ou encore les premières matrices cadastrales et états de section.

L'inventaire des biens de l'église, après la loi de séparation de l'Église et de l'État, Largeasse, [1890-1950], carte postale.

Zoom sur les « pièces isolées et petits fonds d'archives privées » (1 J)
Il existe dans tous les services d'archives départementales une sous-série où sont rangés les documents isolés reçus en don ou achetés parce qu'ils intéressent l'histoire du département. L'inventaire de la sous-série 1 J des ADDS a été mis en ligne et recèle de nombreux trésors très variés, du Moyen Âge à nos jours. Certains documents ont été numérisés et sont donc directement visibles en ligne (10 376 vues), les autres sont consultables en salle de lecture. Actes notariés, correspondance, actions, programmes de spectacle, décisions de justice, cahiers d'élèves, terriers, généalogies... Les typologies sont très nombreuses. On trouve même plusieurs documents de Mme de Maintenon... À vous de chercher !

AD79, 1 J 96
Copie du testament de Mme de Maintenon

À venir, les activités culturelles du second semestre

Les **ateliers d'initiation à la généalogie** continuent, coanimés avec le Cercle généalogique des Deux-Sèvres. Ce sont des moments d'échanges qui vous apprendront à faire l'histoire de votre famille :
- Jeudi 14 septembre 2023 : 14 h à 17 h **à la bibliothèque de Moncoutant.**
- Mercredi 18 octobre 2023 : 14 h à 17 h **à la mairie de Chauray, salle des mariages (contact mairie, service communication : 05 49 08 89 90).**
- Lundi 6 novembre 2023 : 14 h à 17 h **à Pougne-Hérisson, le Cordon, espace d'accueil du Nombril du Monde (contact : 05 49 64 19 19).**
- Samedi 25 novembre 2023 : 14 h à 17 h **aux Archives départementales.**

Les **conférences** pour mettre à l'honneur des personnalités deux-sévriennes emblématiques en lien avec le domaine des Arts, des Sciences et des Lettres **:**

- Mardi 26 septembre 2023, 18 h, *Marie-Magdeleine Davy, une philosophe entre l'Orient et l'Occident* par Madame Armelle DUTRUC, auteure et chargée d'études documentaires.
- Mardi 7 novembre 2023, 18 h, *Paul Mongeaud, architecte départemental (1887-1923)* par Monsieur Daniel COURANT, conservateur en chef honoraire.
- Mardi 5 décembre 2023, 18 h, *Hubert-Sauzeau, artiste peintre dévoilé* par Monsieur Guy BRANGIER, ancien professeur d'histoire.

Une projection-débat d'un film documentaire sur le thème de l'éducation populaire :
- Mardi 10 octobre 2023, à 18 h 30, « La geste paysanne, Verruyes 1974 ».
Ce film présente un spectacle aux dimensions peu courantes, puisqu'il se déroulait sur environ 10 hectares y compris un plan d'eau, né du travail des associations de l'UPCP (Union Poitou-Charentes pour la culture Populaire). Animation des échanges et du débat par Mme Marguerite MORISSON, ancienne Présidente du Cercle généalogique des Deux-Sèvres.

Les Archives départementales ouvrent au public lors des **Journées européennes du Patrimoine, le dimanche 17 septembre** de 14 h à 18 h **:**
- **visites commentées** du dépôt d'archives (durée d'environ 45 mn), présentation des missions, ou comment découvrir l'envers du décor et approcher les trésors de l'histoire des Deux-Sèvres, gratuites. Réservation conseillée.
- **informations pratiques sur la généalogie** avec la participation du Cercle Généalogique en salle de lecture.
- **ateliers enluminure et calligraphie** animés par M. PANDRAUD, enlumineur et calligraphe de France, de 14 h à 17 h, gratuits. Réservation obligatoire.
Retrouvez nos actualités culturelles sur https://archives-deux-sevres-vienne.fr

Nous contacter :
https://archives-deux-sevres-vienne.fr
Tél : 05 49 08 94 90
Adresse : 26 rue de la Blauderie – 79000 NIORT
Salle de lecture ouverte du mardi au vendredi de 8 h 30 à 17 h (fermeture 1re quinzaine d'août)

P'TIT ZÉCHOS DDS

La newsletter des dépouilleurs

Un court extrait, faute de place, du P'tit Zéchos des dépouilleurs. Âmes sensibles s'abstenir car l'acte trouvé à la vue 113/127 du registre BMS de Tourtenay (1779-1790) est saisissant.

Sépulture de Jeanne Beaugeon, femme de René Martin. – le dix mai

Quelques extraits de l'acte :

« Le Sieur François Bastard de La Rollandière maître-en chirurgie nous ayant déclaré avoir ouvert le côté de Jeanne Beaugeon femme de René MARTIN après son décès dans sa grossesse, [...] l'enfant n'a donné aucun signe de vie ; et pour cause la putréfaction insupportable dont le corps de la dite Beaugeon exhalait une odeur déjà infecte à la suite de l'ouverture de son côté, nous avons été obligé de procéder aujourd'hui à sept heures et demie du soir de l'an mil sept cent quatre-vingt-neuf à la sépulture de la dite défunte, âgée de vingt-neuf ans décédée le dit jour dans cette paroisse, femme légitime de René Martin notre sacristain [...] laquelle opération césarienne n'a été faite par ledit Sieur François Bastard que pour faire recevoir le Saint Baptême au fœtus dont elle était enceinte... »

Par devant nous Notaires royaux a Saint
Maixant soussignés ont comparu et by leur
personne Me Charles Tiffonnet fils majeur de
defunts Jean Tiffonnet vivant marchand, et de
dame Marie Canet, conjoints, et Mr Etienne Orange
Me Cellier dame Marie Murnaigh sa epouse, Ed
Suzanne Orange leur fille Mineure, ladite Jeanne
et fille dudit Mr Orange mary et pere demeurant au
Chastelier des presentes, demeurant Ed. Lusanger
Saint Charles, Ressort de Saint Maixant, d
lequel dit Mr Tiffonnet et demoiselle Orange de
aux de leur bon mre et autres leurs parents et
aux de leur premier mariage et grandes amis
communs et legitimes, lesquels lesquels dessus ont
reconnu leur parentage aux dits Jh Andrault comme
et lequel les soussignés a d'instance sainte Eglise
Catholique apostolique et Romaine par prealable de
observé, pour et au dit Tiffonnet et ladite dame
promise vus et connus les biens d'icelle meubles
acquets conquets qu'ils seront pendant le Constant ladit
Communauté, dans laquelle entrera leur tout avant
la dotaire et apports de leurs Immeubles, meubles
et qui pourra leur echoir d'immeubles tant par succession